



Président : M. Imre HOLLAI (Hongrie).

En l'absence du Président, M. Cinéas (Haïti), vice-président, prend la présidence.

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Débat général (Suite)

1. Le PRÉSIDENT : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à Son Altesse Royale Samdech Norodom Sihanouk, président du Kampuchea démocratique, et je l'invite à s'adresser à l'Assemblée.

2. Le prince Norodom SIHANOUK (Kampuchea démocratique) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, c'est la sixième fois en un quart de siècle que j'ai l'honneur de monter à cette tribune pour y défendre, devant les éminents représentants des Etats Membres, les intérêts de mon pays et de mon peuple.

3. Aujourd'hui, comme lors de ma dernière intervention au Conseil de sécurité, en 1979<sup>1</sup>, au lendemain de l'occupation du Kampuchea par les forces armées de la République socialiste du Viet Nam, c'est l'existence même de mon pays en tant que nation libre et souveraine dont je me ferai l'avocat devant l'Assemblée.

4. Je tiens tout d'abord à assurer de mes sentiments très respectueux le Président de l'Assemblée. Qu'il me soit permis d'adresser mes très respectueuses salutations à M. Kittani, et de le féliciter bien cordialement pour son éminente direction des travaux de la trente-sixième session de l'Assemblée générale et pour sa haute compétence, son sens de l'impartialité et son intégrité. J'adresse respectueusement mes meilleurs vœux au Secrétaire général, dont nous admirons tous la haute conscience et le profond dévouement à la cause de la justice et de la paix.

5. Qu'il me soit permis également de saluer les délégations présentes, parmi lesquelles je m'honore de compter de nombreux et fidèles amis, au nom de mon pays, de son gouvernement de coalition et de tous les patriotes qui luttent dans des conditions très difficiles, mais avec une farouche détermination pour la libération de la patrie.

6. Contrairement à certaines allégations fallacieuses, notre gouvernement n'est pas un gouvernement en exil. Tous ses membres vivent et luttent à l'intérieur du territoire national, aux côtés de nos héroïques combattants. Car, malgré les efforts d'une puissante armée vietnamienne pour contrôler toute l'étendue

du territoire kampuchéen, nous avons libéré et tenons solidement de larges zones, non seulement près de la frontière thaïlandaise, mais aussi en plusieurs régions du sud-ouest et du nord-est de notre pays.

7. J'ai pu moi-même, en juillet dernier, rendre visite à mes compatriotes de trois zones libérées, voyageant en automobile, à pied ou à dos d'éléphant, m'enfonçant profondément à l'intérieur de notre patrie. Partout j'ai été accueilli par des unités militaires bien armées et disciplinées et par des dizaines de milliers de civils, parmi lesquels j'ai eu la satisfaction de remarquer un nombre impressionnant de petits enfants.

8. Mon pays et son gouvernement de coalition tiennent à remercier avec émotion l'Organisation des Nations Unies d'avoir, depuis 1979, rejeté la prétention du régime installé par l'étranger dans notre capitale d'occuper à l'Assemblée le siège du Kampuchea. Chacun sait ici, à commencer par ceux qui soutiennent sa candidature, que ce régime n'a pas d'existence propre, qu'il est sous le contrôle permanent des autorités d'occupation vietnamiennes et qu'il dépend en tout et pour tout de la protection de deux nations étrangères.

9. Reconnaître le régime fantoche de Phnom Penh reviendrait : premièrement, à accepter la pérennité d'une domination étrangère sur notre pays, Membre à part entière de l'ONU depuis 1955, et le réduire au rang de colonie de puissances qui violent sans vergogne la Charte des Nations Unies et méprisent ses résolutions visant à l'évacuation immédiate et inconditionnelle des forces étrangères; deuxièmement, à donner à bien d'autres pays, qui ne sont pas tous du tiers monde et qui sont pareillement occupés par des forces étrangères, la triste certitude qu'ils sont à jamais condamnés à une domination anachronique; troisièmement, à augmenter l'état de tension et les risques de conflit dans toute notre région.

10. Le Kampuchea, en effet, occupe au plan géographique une situation stratégique très importante. J'avais essayé, naguère, d'en faire un Etat tampon entre deux catégories d'Etats aux idéologies opposées. On sait que l'incendie de la guerre s'est étendu du Viet Nam au Kampuchea et menace maintenant de se propager plus loin à l'Ouest.

11. Indépendant, non aligné et neutre, n'acceptant aucune base étrangère sur son territoire, mon pays aurait pu constituer un élément majeur de la paix, non seulement de la péninsule mais de l'ensemble du Sud-Est asiatique et, finalement, de l'Asie orientale tout entière. Au contraire, un Kampuchea devenu une colonie et une base militaire pour deux puissances expansionnistes et hégémonistes, constitue une menace, comme le confirmeront les années à venir, à la stabilité, à la paix, à la sécurité et au progrès des nations et peuples de toute la région, et peut provo-

quer un conflit armé aux conséquences incalculables entre les grandes puissances dont les intérêts s'opposent en Asie.

12. Comme vous le savez, je fais souvent l'objet d'attaques verbales, où le sarcasme et l'injure le disputent au mépris, de la part des dirigeants de Hanoi et de leurs alliés. Je ne répondrai pas à ces attaques et me bornerai à rappeler qu'en Asie il n'existait assurément pas, avant 1970, de leader non communiste qui fût aussi sincèrement ami du Viet Nam que moi et qui ait rendu spontanément autant de services importants aux patriotes vietnamiens du Nord et du Sud dans leur lutte pour l'indépendance de leur patrie.

13. Après l'invasion de mon pays par l'armée de la République socialiste du Viet Nam, je me suis prévalu des promesses de "gratitude éternelle" et de "respect intangible de l'indépendance, de la neutralité et de l'intégrité territoriale" de mon pays, faites maintes fois, verbalement et par écrit, par les dirigeants de Hanoi, pour rappeler à ceux-ci leurs engagements.

14. Entre la fin de 1979 et le début de 1980, j'ai écrit trois longues lettres à mon "ami" et ex-"compagnon d'armes" Pham Van Dong, chef du Gouvernement vietnamien, pour lui proposer des négociations bilatérales entre son gouvernement et moi — soit à Hanoi, soit en toute autre ville de son choix — en vue de résoudre pacifiquement le différend entre nos deux nations. J'ai précisé dans ma correspondance qu'au cas où la République socialiste du Viet Nam accepterait de rendre au Kampuchea son indépendance et son droit à l'autodétermination, notre gouvernement, qui serait issu de la volonté populaire à la suite de libres élections tenues sous contrôle international, ne manquerait pas d'entretenir, sur un pied d'égalité, des relations de coopération et d'amitié avec le Viet Nam voisin et frère.

15. J'ai attendu en vain, pendant trois ans, un signe de bonne volonté de la part de Hanoi — acceptant même de me faire reprocher par certains de mes compatriotes ma "complaisance provietnamienne". En récompense de ma compréhension, de ma recherche d'une solution pacifique et du rétablissement d'une confiance mutuelle par une neutralisation complète et internationalement contrôlée et garantie de mon pays, les dirigeants de Hanoi ont dit, ou fait répondre, qu'on ne discutait pas avec un homme "qui ne représente plus rien", qui était "politiquement fini" et que la situation créée au Cambodge était "irréversible".

16. Cependant, aujourd'hui comme hier, je n'éprouve aucune haine à l'encontre du Viet Nam. Je n'ai jamais cessé de considérer que la situation géographique de nos deux pays fait d'eux des voisins jusqu'à la fin des siècles et qu'ils sont, de ce fait, condamnés à se comprendre et à s'entendre. Cette entente, pourtant, ne peut s'établir qu'entre égaux — et non entre valet et maître.

17. L'actuel Gouvernement de Hanoi ne pratique pas la même analyse. Il a choisi d'oublier, très vite, les services répétés que notre peuple et moi-même lui avons rendus pendant une période cruciale de sa lutte pour l'indépendance et la réunification. Il a très vite oublié aussi — et c'est plus grave — que le soutien qu'il a reçu, dans cette lutte, d'une grande partie de la communauté internationale, provenait de ce qu'il apparaissait comme l'innocente victime du colonia-

lisme et de l'impérialisme. Aujourd'hui, ce même Viet Nam, restauré dans son unité territoriale et dans son indépendance, se manifeste à son tour comme colonialiste et impérialiste. Il va même, dans son arrogance, jusqu'à proférer de graves menaces contre certains pays voisins qui, à juste titre, redoutent son expansionnisme.

18. Nous avons tous remarqué que, lors de sa dernière tournée dans le Sud-Est asiatique, le Ministre des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam s'est livré à l'égard de certains pays qu'il a visités à des menaces à peine voilées — alors que ces pays n'avaient fait que demander au Viet Nam de retirer ses troupes du Kampuchea et de laisser le peuple kampuchéen recouvrer le droit à l'autodétermination.

19. Le ministre vietnamien a accusé certains gouvernements de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ANASE] de s'ingérer dans les affaires intérieures du Kampuchea. Or chacun sait que c'est le Viet Nam qui s'est ingéré de façon éhontée dans nos affaires, occupant notre pays avec de très nombreuses troupes et s'appropriant une notable partie de nos ressources naturelles — alors que l'ANASE n'a fait que demander à nos occupants de laisser le Kampuchea redevenir seul maître de ses destinées.

20. Le président Ho Chi Minh — aux obsèques duquel, seul chef d'Etat, j'ai tenu à assister — aimait à dire que "rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté". Cet adage, on le voit maintenant, ne doit, selon ses successeurs, s'appliquer qu'à leur propre pays, lequel s'octroie le droit de confisquer l'indépendance et la liberté de ses voisins immédiats — notre pays le Kampuchea et l'infortuné Laos —, en attendant de s'attaquer à d'autres nations plus faibles militairement.

21. Pour ce qui concerne le Kampuchea, il est clair que la République socialiste du Viet Nam cherche à le maintenir indéfiniment sous sa coupe par le biais d'un gouvernement fantoche qui n'a rien à lui refuser.

22. C'est devant cette évidence et dans ce contexte dramatique que je me suis vu contraint de m'engager dans la coalition tripartite et de me joindre, tout pacifiste que je sois, à la lutte armée pour que notre patrie redevienne un jour maîtresse de ses destinées.

23. L'Organisation des Nations Unies a bien voulu adopter, en 1979, 1980 et 1981, des résolutions claires et précises indiquant la voie à suivre pour résoudre équitablement le problème du Kampuchea, problème qui n'existe que du fait de la boulimie du Viet Nam au plan politique et territorial.

24. En 1981, s'est tenue à New York, sous les auspices de l'ONU, la Conférence internationale sur le Kampuchea dont la déclaration et les résolutions<sup>2</sup> sont conformes à l'équité, à la justice, à la Charte des Nations Unies, aux intérêts supérieurs du Kampuchea et du Viet Nam, ainsi qu'à ceux des peuples de toute la région.

25. Le gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, pas plus que ses compatriotes, ne saurait accepter que se réunisse une autre conférence "arrangée" par la République socialiste du Viet Nam et bénéficiant de l'appui de l'Union soviétique et des alliés de cette grande puissance. Le premier effet de

cette prétendue conférence, où siègeraient naturellement les régimes fantoches de Phnom Penh et de Vientiane, aurait pour résultat d'escamoter la "situation au Kampuchea", en la déclarant définitivement réglée — et de faire ainsi reconnaître *de facto* le régime de Heng Samrin, créature docile de Hanoi. Il n'est évidemment pas question que le Kampuchea démocratique et les nations éprises de liberté et de justice tombent dans un tel piège.

26. Membre des Nations Unies, la République socialiste du Viet Nam, si elle entend vraiment contribuer au retour de la paix et de la stabilité dans la région, n'a d'autre solution que de respecter les résolutions de l'ONU et de participer aux travaux futurs de la Conférence internationale sur le Kampuchea. Il ne suffit pas d'annoncer, comme l'a fait récemment le Viet Nam, un "retrait partiel" de ses forces d'occupation au Kampuchea pour faire baisser la tension dans notre région. L'existence de ce retrait n'est nullement prouvée. En vérité, beaucoup de troupes fraîches ont été récemment envoyées du Viet Nam au Kampuchea pour renforcer l'armée vietnamienne d'occupation.

27. Je le répète, seul le retrait complet des forces d'occupation vietnamiennes — retrait qui serait suivi d'élections libres tenues sous le contrôle de l'ONU, permettant à l'ensemble de notre peuple de désigner ses députés, sénateurs, ministres, son chef d'Etat et son régime politique — constituerait une solution honnête au problème du Kampuchea. Tant que la République socialiste du Viet Nam refusera de retirer ses troupes du Kampuchea, mon gouvernement s'opposera de toutes ses forces à la politique du fait accompli. Nous savons pertinemment en effet que, depuis trois ans, notre pays est baillonné, que toute opposition politique y est réprimée, que les contestataires y sont envoyés en prison, à moins qu'ils ne disparaissent sans laisser de trace.

28. Contre les résistants et les habitants des villages échappant au contrôle vietnamien, l'emploi des armes chimiques, notamment des gaz toxiques, est fréquent. Les forces d'occupation s'approprient de plus en plus les richesses naturelles et économiques du Kampuchea, envoyant un nombre croissant d'immigrants vietnamiens coloniser les terres fertiles et les eaux poissonneuses dont ont été chassés les légitimes propriétaires.

29. La propagande vietnamienne s'efforce, non sans succès, de faire croire aux observateurs occidentaux admis au Kampuchea que ce pays occupé, mais non soumis, jouit d'une liberté et d'un bien-être qu'il n'avait pas connus depuis longtemps. Il ne s'agit que d'un faux-semblant, que s'appliquent d'ailleurs à dénoncer certains journalistes venus sur place et qui ont tenté, malgré les multiples difficultés qui leur ont été faites, d'aller au fond des choses.

30. J'ai dit tout à l'heure que la seule latitude qui nous restait était de prendre les armes pour sauvegarder notre avenir national. Je sais bien qu'ici et là, on tourne notre lutte en dérision. On assure que nous sommes bien trop faibles pour inquiéter le puissant corps expéditionnaire vietnamien. Faibles ou non, nous avons le devoir sacré de lutter de toutes nos forces contre l'occupant.

31. Je ne prédire pas notre victoire à court ou moyen terme, mais je puis vous assurer que nous nous battons jusqu'au bout, sans haine, mais avec une inébranlable résolution. Les étrangers qui imposent leur domination à notre pays et l'exploitent à leur profit s'apercevront tôt ou tard qu'ils n'auront jamais la paix chez nous et que le sol du Kampuchea devient de plus en plus brûlant sous leurs pieds.

32. Nous ne faisons pas la guerre au peuple vietnamien. Nous ne nous battons que pour la paix, pour ramener à l'indépendance et à la liberté notre pays actuellement réduit à l'esclavage. Nous ne voulons ni d'une pax vietnamica, ni d'une pax soviética, mais d'une paix d'hommes libres, tout simplement.

33. Nous ne demandons rien à autrui. Nous ne demandons qu'à retrouver notre souveraineté nationale, notre intégrité territoriale, moyennant quoi nous nous engageons solennellement à vivre en parfaite coexistence pacifique avec tous nos voisins — à commencer par le Viet Nam — comme d'ailleurs avec tous les autres pays qui nous respecteront, quel que soit leur système politique et social. Est-ce là donc une demande irraisonnable, une prétention insoutenable ?

34. Nous proclamons solennellement devant l'Assemblée, conformément aux résolutions des Nations Unies, que, dès que les Vietnamiens auront totalement retiré leurs troupes du Kampuchea, tout deviendra possible entre nos deux pays.

35. Nous sommes prêts à signer avec le Viet Nam un traité de paix et de non-agression, impliquant la reconnaissance et le respect de l'intégrité territoriale des deux nations voisines dans leurs frontières actuelles. Voilà la proposition équitable qu'au nom de notre gouvernement de coalition, je suis en mesure de faire aujourd'hui aux dirigeants et au peuple vietnamiens. Je suis persuadé que s'ils entendaient cet appel à la raison, les peuples du Sud-Est asiatique, et aussi ceux du monde entier, éprouveraient la plus vive satisfaction, car non seulement la paix et la concorde reviendraient dans notre péninsule indochinoise, mais aussi la perspective de plus grands conflits disparaîtrait.

36. Actuellement, la République socialiste du Viet Nam est loin d'explorer les chemins de la réconciliation et de la paix. Elle soutient l'idée d'une nouvelle et très curieuse conférence internationale chargée, non pas de régler le problème du Kampuchea, mais "la sécurité, la paix et la neutralité dans le Sud-Est asiatique".

37. Puis-je faire remarquer aux éminents délégués ici présents que dans la logique de cette "conférence" vietnamienne, le vrai problème du Kampuchea est escamoté, car les participants se verraient imposer d'entrée de jeu la reconnaissance *de facto* du régime fantoche de Heng Samrin, aux ordres de Hanoi et de Moscou.

38. Il me semble évident, ainsi qu'il doit vous sembler évident à vous aussi, qu'aucune puissance éprise de justice et de liberté ne saurait, sans renier ses idéaux, participer à une telle réunion qui n'a pour but que de servir les intérêts égoïstes de deux puissances expansionnistes et colonialistes.

39. Qui, en effet, menace la sécurité, la paix, la stabilité dans le Sud-Est asiatique, sinon précisément le Viet Nam qui, avec l'aide puissante de l'Union sovié-



tique, s'est installé en force au Kampuchea, menaçant désormais la Thaïlande, d'autres pays pacifiques membres de l'ANASE, et nombre de pays plus lointains ?

40. C'est dire que toute conférence s'intéressant à la paix et la stabilité dans le Sud-Est asiatique doit nécessairement résoudre en toute priorité le problème du Kampuchea. Cela fait, mon pays ayant retrouvé son indépendance et son libre arbitre, il n'y a plus aucun problème à résoudre en Asie du Sud-Est, car aucun Etat limitrophe ou voisin d'un Kampuchea indépendant et neutre n'a rien à craindre de celui-ci.

41. L'ANASE, à qui je dois rendre un très sincère hommage pour son sens politique et son courage, a refusé avec raison de signer le pacte de non-agression que le Viet Nam lui proposait. Ce pacte aurait les mêmes conséquences désastreuses que celui que signèrent, à Munich, en 1938, Chamberlain et Daladier dans l'espoir, combien illusoire, d'amadouer Hitler et Mussolini. Ce pacte ne serait que le prélude à de nouvelles agressions contre les pays et les peuples qui y auraient souscrit.

42. Les représentants comprennent pourquoi aucune conférence internationale n'est imaginable si le premier point de son ordre du jour ne traite pas du problème du Kampuchea et ne cherche pas à mettre fin à l'occupation et à la colonisation de mon pays par le Viet Nam, soutenu de multiples façons par l'Union soviétique. Si ce problème n'est pas posé — et résolu — il ne reste vraiment plus rien à discuter. Il ne reste qu'à s'incliner devant le diktat de Hanoi et de Moscou.

43. Il serait lamentable de participer à une conférence vietnamienne où figureraient, comme représentants du Kampuchea, le régime des quislings de Phnom Penh, mis en place par l'occupant vietnamien et protégé par une puissante armée d'occupation vietnamienne.

44. Accepter le fait accompli vietnamien au Kampuchea, ce serait s'incliner devant la loi de la jungle. Cette "loi" est déjà en vigueur dans plusieurs pays qu'une très grande puissance réduit en esclavage.

45. Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, ceux du moins pour qui les principes de liberté, d'indépendance, de justice et de paix comptent encore, auront à cœur, j'en suis persuadé, de mettre le holà à l'occupation et à la colonisation vietnamienne au Kampuchea, en adoptant les résolutions et en prenant les mesures qui obligeront le Viet Nam, que jadis nous respections, à retrouver le sens de l'honneur qui, pour l'heure, lui fait singulièrement défaut.

46. Nous sommes trop conscients de nos propres limites et du fait que notre propre problème doit nous occuper en priorité absolue pour prétendre nous occuper des problèmes des autres. Pourtant, puisque notre Etat est toujours Membre de l'Organisation des Nations Unies, il me sera peut-être permis de présenter succinctement notre position sur certains problèmes de grande importance.

47. Je voudrais d'abord exprimer la sincère gratitude de mon pays et de notre peuple aux nations qui ont généreusement accueilli nos réfugiés, et en premier lieu au Royaume de Thaïlande qui a supporté un très lourd fardeau par devoir humanitaire en accordant

asile et protection, malgré les menaces, aux centaines de milliers de nos compatriotes qui fuyaient l'esclavage, la misère et la mort. Je remercie également de tout cœur les autres pays de l'ANASE pour leur soutien très actif, leur aide diplomatique et autre à notre cause.

48. Je salue aussi les autres Etats qui ont accueilli un grand nombre de nos réfugiés et leur ont permis de ne pas désespérer, ainsi que les nombreux pays dispensateurs de dons et d'aides généreuses dont bénéficiaient et bénéficient encore nos compatriotes. Par la même occasion, je salue et remercie le Secrétaire général ainsi que la Croix-Rouge internationale, le FISE et les autres organisations humanitaires pour tout ce qu'ils ont bien voulu faire, font et feront pour nos réfugiés et autres compatriotes dans le besoin.

49. Je respecte le peuple vietnamien entraîné contre son gré dans une aventure colonialiste alors que, depuis plusieurs années, il se trouve plongé dans des difficultés sans nombre et de tous ordres, que son gouvernement est d'ailleurs obligé de reconnaître et qui ont provoqué l'exode tragique de centaines de milliers de "réfugiés de la mer".

50. Je ne me reconnais pas le droit de demander aux puissances occidentales de cesser leur aide humanitaire à nos voisins, victimes innocentes des actes condamnables de leur gouvernement. Mais j'ai le droit, au nom du peuple kampuchéen, de prier instamment tous les pays qui ne sont pas complices du colonialisme vietnamien, de ne pas accorder au régime de Hanoi des aides financières, économiques et matérielles, qui risquent de ne pas être utilisées au profit du malheureux peuple vietnamien et d'amener, presque inévitablement, ses dirigeants à persévérer dans leur entreprise contre mon pays et mon peuple.

51. Nous réaffirmons notre totale solidarité avec nos frères et sœurs du peuple afghan qui, comme nous, luttent pour que leur patrie retrouve le droit inaliénable à l'autodétermination. Nous soutenons également le peuple laotien, nos frères et nos sœurs du Laos, qui aspirent à recouvrer pour le Laos indépendance et liberté.

52. Nous réaffirmons notre solidarité avec nos frères et nos sœurs du peuple palestinien, qui traversent les pires épreuves, pour la reconnaissance de leur patrie. Nous continuons à reconnaître officiellement l'Organisation de libération de la Palestine [OLP] en tant que représentant légal du peuple et de la nation palestiniens.

53. Nous soutenons fermement le peuple coréen frère qui aspire légitimement à la réunification de sa patrie actuellement divisée contre sa volonté, et nous soutenons chaleureusement les sages et patriotiques propositions du maréchal Kim Il Sung, président de la République populaire démocratique de Corée, pour que cette réunification s'opère de manière indépendante et pacifique.

54. Nous souhaitons ardemment que les deux pays frères actuellement en conflit, l'Iraq et l'Iran, veuillent bien chercher une solution pacifique à leurs problèmes et réaliser dans la paix leur nécessaire réconciliation.

55. Profondément émus par les malheurs immérités et les très nombreuses pertes en vies humaines que subit le Liban, Etat qui était naguère la Suisse du

Proche-Orient, nous souhaitons ardemment que la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays soient enfin respectées et que les forces armées étrangères l'évacuent sans délai, laissant au peuple libanais le soin de résoudre, seul, ses problèmes.

56. Nous renouvelons notre solidarité fraternelle au vaillant peuple de la Namibie qui, sous la direction de la South West Africa People's Organization [SWAPO], mène une juste lutte pour la libération nationale contre le régime colonialiste et raciste de Pretoria.

57. Le PRÉSIDENT : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier Son Altesse Royale, le Président du Kampuchea démocratique, pour l'importante allocution qu'il vient de prononcer.

58. M. SHAMIR (Israël) [*interprétation de l'anglais*] : Permettez-moi de m'associer aux représentants qui m'ont précédé dans ce débat et d'offrir mes félicitations au Président à l'occasion de son élection unanime au poste important de président et à vous à l'occasion de votre élection au poste de vice-président de la trente-septième session de l'Assemblée générale. Ma délégation est convaincue que le Président saura diriger les travaux de la trente-septième session de l'Assemblée générale avec équité et sagesse. J'ai lu avec grand intérêt la déclaration qu'il a faite à l'ouverture de la présente session, et surtout sa remarque fort judicieuse concernant "l'inscription à l'ordre du jour d'une question sur les prétendues situations de crise, qui n'a rien produit d'autre que des débats stériles, et a détourné l'attention des crises réelles dans lesquelles une escalade du conflit risquait de mettre le monde en danger". [*1<sup>re</sup> séance, par. 23.*]

59. Le débat général qui a lieu chaque année à l'Assemblée générale nous offre l'occasion de passer en revue la situation mondiale et le fonctionnement des systèmes internationaux au cours de l'année écoulée et d'exposer publiquement nos préoccupations et nos espoirs, l'attente et l'anxiété de nos nations. Une telle étude montre que les perspectives d'une vie meilleure et de la paix pour les peuples du monde ne se sont guère améliorées cette année, alors que des difficultés nouvelles sont venues s'ajouter aux vieux problèmes qui n'ont pas encore trouvé de solution.

60. Les principaux problèmes internationaux sur le plan économique, social et militaire se sont multipliés rapidement et le système international n'a pas été à même de les résoudre. De nombreux problèmes essentiels n'ont même pas été inscrits à l'ordre du jour des Nations Unies. Quant aux autres, dont les Nations Unies ont été saisies, la contribution de l'Organisation n'a pas été très encourageante jusqu'ici. Ainsi, la déception a été générale cette année face à l'échec de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et à l'impasse dans le dialogue Nord-Sud.

61. Le monde se voit constamment menacé par de sourds conflits dont certains sont restés latents alors que d'autres sont sur le point d'éclater; la diplomatie internationale a été incapable d'y trouver des solutions.

62. En Afghanistan, l'invasion, l'occupation et les combats se poursuivent comme auparavant. Un membre permanent du Conseil de sécurité continue

à faire fi des nombreuses résolutions des Nations Unies.

63. Dans la Corne de l'Afrique et au Sahara occidental, les différends persistent et les germes de violence et d'effusion de sang sont semés sans que les efforts internationaux permettent d'éliminer ces foyers d'incendie en puissance.

64. Le Kampuchea est toujours occupé par les troupes vietnamiennes qui ont fait la sourde oreille aux appels au retrait qui ont été lancés par les Nations Unies, l'ANASE et d'autres organes.

65. Tout récemment encore, nous avons assisté à l'éruption violente de l'ancien différend concernant les îles Falkland (Malvinas). Bien que l'Organisation des Nations Unies se soit occupée pendant des années de la question de la souveraineté sur ces îles, elle n'a pas pu empêcher la guerre ni l'arrêter.

66. Dans notre région, l'instabilité est endémique. Elle a plusieurs causes qu'il faut reconnaître ouvertement. Dans la plupart des pays, une grande pauvreté existe côte à côte avec l'immense richesse de certains pays producteurs de pétrole. Certains gouvernements sont alarmés face à l'émergence de certains mouvements fondamentalistes fanatiques. La plupart des pays ont à leur tête des régimes qui exercent un pouvoir absolu, et toute critique ou toute opposition est étouffée sans pitié. Les déclarations de solidarité et d'unité arabes cachent souvent une réalité de conflit constant, de tension et de friction entre Etats voisins, qui les réduisent à néant.

67. La guerre sanglante et insensée entre l'Iraq et l'Iran continue. Elle a déjà fait des milliers de victimes et a coûté plusieurs dizaines de milliards de dollars qui auraient pu être mieux utilisés au service du développement et du progrès social.

68. Le Liban commence à se remettre d'un conflit de plus de sept ans au cours desquels il a été occupé et ravagé par ses voisins syriens et ses invités indésirables, les terroristes de l'OLP.

69. Je ne mentionne pas ces conflits et cette instabilité chronique qui en découle dans l'intention de critiquer ou de dénigrer. Ils font partie de la réalité à laquelle doivent faire face tous ceux qui souhaitent une paix durable et la sécurité au Moyen-Orient. Aucune formule magique ne saurait changer cette situation ou résoudre les problèmes qui en sont la cause.

70. Néanmoins, d'aucuns prétendent, soit par naïveté, soit par ignorance, soit de mauvaise foi, qu'une solution du différend israélo-arabe apporterait la paix et la stabilité dans tout le Moyen-Orient. Les événements qui se sont produits récemment au Liban suffisent à démontrer combien cette suggestion est fallacieuse. Certains gouvernements arabes n'ont su résister à la tentation de faire appel aux services d'organisations terroristes pour régler leurs comptes avec d'autres gouvernements. Un petit Etat sans défense, le Liban, avec un gouvernement faible, est devenu un champ de bataille idéal à cette fin. Les desseins de la Syrie contre l'indépendance et l'intégrité du Liban n'ont fait qu'aggraver la situation. L'explosion qui en a résulté n'a pas grand-chose à voir avec le conflit israélo-arabe. Il en va de même pour le différend entre l'Iraq et l'Iran, les tensions entre la Jordanie et la

Syrie et les disputes sans fin entre la Libye et le reste du monde arabe.

71. On prétend souvent que la faute n'incombe pas au système des Nations Unies mais à ses membres : l'Organisation ne fait que refléter leurs imperfections. Cela est évidemment vrai, mais il est tout aussi vrai qu'un système qui encourage les dissensions plutôt que le compromis, le boycottage plutôt que la coopération, l'affrontement plutôt que la négociation, ne répond guère aux besoins d'un monde aussi pluraliste que le nôtre du point de vue de la race, de la religion, de la culture et des pratiques politiques et sociales.

72. La politisation inutile des institutions spécialisées des Nations Unies est particulièrement nocive. Au lieu de se consacrer aux tâches sociales, humanitaires, scientifiques et techniques pour lesquelles elles ont été créées et dont la plupart d'entre elles s'acquittent fort bien lorsqu'on leur permet de le faire, ces institutions sont trop souvent détournées de leurs tâches pour servir des intérêts partisans. Peut-on douter que c'est là une des raisons pour lesquelles le système des Nations Unies n'a pas pu contribuer de façon efficace à mettre fin aux crises et à la détérioration de l'économie mondiale ?

73. Je me dois, à ce stade, de rendre hommage au Secrétaire général qui nous a fourni matière à réflexion dans son rapport fort stimulant et original sur l'activité de l'Organisation. Je représente un pays dont on peut dire à juste titre qu'il hésite "à faire appel au Conseil de sécurité ou à utiliser les mécanismes existant à l'ONU" [A/37/1, p. 4]. Le Secrétaire général en a bien expliqué les raisons. Je puis l'assurer que le Gouvernement d'Israël appuiera toute mesure constructive et efficace de nature à permettre la réalisation d'un monde où, pour reprendre sa formule, les faibles auront un moyen sûr de défense et de protection. En même temps, nous devons être vigilants et nous opposer à toute tentative d'exploiter abusivement les propositions fort sensées du Secrétaire général et d'en faire un outil de guerre politique.

74. Les principes sur lesquels les Nations Unies ont été fondées et la Charte auraient dû amener l'Organisation et ses membres, il y a 30 ans déjà, à prendre position contre le déni de la part des Etats arabes des droits d'un autre Etat Membre, Israël, et leur refus de son droit à l'existence dans la sécurité. Lorsque les Nations Unies ont ignoré cette obligation inaliénable, elles l'ont fait à leurs propres risques, minant ainsi leur crédibilité et leur prestige moral. Depuis, les Nations Unies n'ont pas eu le courage de s'élever contre tout acte d'agression, menace, violence, chantage ou terreur, commis, directement ou indirectement, contre Israël par les Etats arabes et leurs complices.

75. L'Assemblée a même choisi de rejeter les accords de Camp David et le traité de paix entre Israël et l'Egypte, et n'a prêté aucune attention au retrait complet d'Israël du Sinaï au début de l'année. Mais l'Assemblée a consacré beaucoup de temps à d'autres aspects du conflit israélo-arabe qui, apparemment, l'intéressent davantage.

76. Parmi les milliers de résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ou tout autre organe des Nations Unies au cours des 30 dernières années, on pourrait difficilement trouver ne serait-ce qu'une décision ou une résolution qui

condamne explicitement et nommément un Etat arabe ou une organisation quelconques pour ses attaques contre Israël ou des Israéliens. Au cours de ces 30 années, les Arabes n'auraient-ils jamais lancé d'attaques militaires et actions terroristes, détourné des avions, pris des otages, sans parler des embargos, blocus et tous autres actes hostiles que le droit international qualifierait de *casus belli* ? Les Etats arabes et leurs organisations terroristes ont toujours l'air d'être innocents et se posent toujours en victimes, offensés mais jamais coupables.

77. La documentation des Nations Unies abonde en résolutions anti-israéliennes, qui, d'année en année, ont augmenté en nombre et en longueur, et qui regorgent d'hypothèses fausses, de déclarations arbitraires et de recommandations et décisions unilatérales et destructives. Mais le débat sur la création d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient n'a pas été exempt de politisation et d'esprit partisan. Le consensus auquel l'Assemblée est parvenue en 1980 sur cette question a été détruit l'année dernière. Nous espérons qu'il peut être rétabli, et nous maintenons les déclarations que nous avons faites ici dans le passé. Aucune des divergences qui existent entre les Etats du Moyen-Orient ne devrait pouvoir faire obstacle à la création d'une zone dénucléarisée. Nous avons le devoir d'y veiller pour nos enfants et leur avenir commun. Le Gouvernement d'Israël est prêt à entamer immédiatement des négociations à cette fin avec tous les Etats du Moyen-Orient, où que ce soit et sans conditions préalables.

78. La politique de "deux poids deux mesures" et de déformation des faits a dépassé le cadre de l'Assemblée générale et des débats en commission et se pratique maintenant dans d'autres organes des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, et s'applique même aux directives données aux forces et autres moyens mis en place par les Nations Unies au Moyen-Orient. Particulièrement significatif à cet égard est le cas de l'UNRWA. Ce dernier était chargé de la réadaptation des réfugiés, mais est devenu un instrument visant à protéger les camps de réfugiés, où les oisifs sont exposés à l'incitation et à la coercition au service d'organisations terroristes.

79. Les institutions spécialisées, telles que l'OMS, l'OIT, etc., ont été mises à profit comme instruments de propagande de guerre contre Israël, outrepassant de ce fait leurs domaines de compétence et de responsabilité. La semaine dernière, à la Conférence générale de l'AIEA, un coup sérieux a été porté à l'intégrité de cette institution et de l'ensemble du système des Nations Unies lorsque les pouvoirs de la délégation israélienne ont été rejetés dans ce qu'on peut appeler un exercice flagrant d'abus politique et de discrimination.

80. L'effet cumulatif de ces déformations et de ces lacunes se fait sentir de manière évidente au Liban. Une menace contre Israël et contre le bien-être et l'indépendance du Liban s'y est fait jour et a servi de base au terrorisme international et à une force lourdement armée qui commençait à entrer en action lors d'attaques incessantes et de plus en plus larges sur les villages et les villes du nord d'Israël.

81. Profitant de la respectabilité et du prestige que lui conféraient les résolutions des Nations Unies,



l'OLP s'est retranchée au Liban, créant un Etat pirate à l'intérieur d'un autre Etat et imposant un régime de terreur aux Palestiniens et aux Libanais. Les bases terroristes de l'OLP, conçues pour lancer des attaques sur Israël et servir le terrorisme international, ont fonctionné et se sont développées en toute liberté à l'intérieur des camps marqués du signe de l'UNRWA et ont bénéficié d'une assistance sous forme de contributions versées à des fins humanitaires. Derrière le dos des forces de maintien de la paix des Nations Unies au Sud-Liban, les terroristes ont créé une infrastructure et constitué d'énormes stocks d'armes, en vue d'une attaque combinée contre Israël à partir du nord et de l'est.

82. Si nous avions permis que les résolutions des Nations Unies — à la différence de la Charte — déterminent ce qui peut ou ne peut être fait au titre des relations arabo-israéliennes, notre avenir aurait été l'anéantissement. Ces résolutions ont permis aux pays arabes de poursuivre leurs actes belliqueux contre Israël — sur les plans militaire, politique, économique, etc. — et l'OLP a pu continuer sa guerre de terreur contre Israël, les Israéliens et les Juifs, sans que les Nations Unies s'y opposent. Les ennemis d'Israël ont pensé qu'ils pouvaient se lancer dans une attaque militaire totale chaque fois qu'ils jugeaient que le moment était opportun, sachant fort bien que les Nations Unies ne lèveraient pas le petit doigt pour les en empêcher.

83. Il suffit de rappeler l'attitude des Nations Unies en 1967, lorsque le débat au Conseil de sécurité sur les mesures belliqueuses prises par l'Egypte en mai et en juin 1967 n'a pu avoir lieu. Il suffit de rappeler l'apathie avec laquelle les Nations Unies ont réagi lorsque l'Egypte et la Syrie ont violé le cessez-le-feu et lancé conjointement une attaque surprise contre Israël le jour de Yom Kippur, en 1973.

84. Même les renseignements dont nous disposions avant l'opération "Paix pour la Galilée" au début de juin ne nous ont pas permis de prévoir tout ce que nous avons trouvé dans les bases, quartiers généraux, entrepôts d'armes et de munitions, archives et autres aux mains des terroristes. Nous avons eu la preuve concrète qu'une attaque de grande envergure avait été envisagée et qu'elle devait se produire sous peu.

85. Les Libanais et les Palestiniens qui, pendant des années, ont souffert de la terreur infligée par l'OLP et craignaient de divulguer ce qui leur arrivait, peuvent maintenant en toute liberté dévoiler le sens véritable de l'action de l'OLP. Ils corroborent nos soupçons les plus graves.

86. Toute la communauté internationale a la responsabilité et devrait avoir le courage de s'élever contre le terrorisme de l'OLP, de le bannir officiellement et d'expulser ses représentants de tous les Etats qui se respectent et de tous les organismes internationaux. Les Nations Unies et leurs institutions ne pourront pas commencer le processus de réadaptation et de relance tant que cette organisation et ses représentants seront autorisés à venir dans une instance civilisée.

87. Il y a 37 ans, au moment de la victoire contre le nazisme, nous pensions tous que le monde civilisé avait tiré la leçon de l'antisémitisme qui s'était traduit de la plus terrible façon : le génocide. Malheureuse-

ment, ce monstre est en train de redresser la tête. Bien souvent, les attaques contre Israël et le sionisme lancées dans des instances internationales ne servent en fait qu'à masquer un antisémitisme transparent. L'Etat d'Israël, qui est la réalisation du mouvement national juif, ne peut et ne saurait accepter les bras croisés la réapparition de cette idéologie néfaste. Nous demandons à tous les peuples et à tous les gouvernements qui se respectent de s'unir à nouveau et de s'engager solennellement à éliminer l'antisémitisme sous toutes ses formes et manifestations de la société humaine.

88. C'est une honte pour notre civilisation et pour les gouvernements directement concernés que les communautés juives, en Union soviétique et en Syrie, continuent de se voir privées de leurs droits de l'homme, en particulier de leur droit de quitter ces pays et de s'installer dans le pays de leur choix. L'Etat d'Israël, foyer national du peuple juif, ne peut et ne saurait rester passif tant que ces droits n'auront pas été reconnus.

89. Il y a quatre ans, les dirigeants d'Egypte, d'Israël et des Etats-Unis ont conclu l'accord historique de Camp David. L'Egypte a assumé un rôle de pionnier parmi les Etats arabes. Les deux Etats voisins ont reconnu mutuellement leur droit à l'existence à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Les négociations ont été longues et ardues. Les sacrifices consentis par Israël et les risques qu'il a assumés pour mettre en œuvre les accords de Camp David étaient fort lourds. Un cadre pour une paix globale a été conçu au prix de bien des efforts. L'Egypte, Israël et les Etats-Unis ont réfuté à maintes reprises les critiques suscitées par les accords de Camp David en soulignant que ces accords étaient la seule voie acceptée de part et d'autre et, partant, la seule voie viable pour assurer la paix entre Israël et ses voisins.

90. Notre attitude est pratique et réaliste. Nous sommes prêts à reprendre les négociations en vue de l'établissement d'une autorité autonome pour les habitants arabes de Judée, de Samarie et de la bande de Gaza, comme le prévoit le plan d'autonomie. Les représentants qui seront élus par le Conseil d'administration pourront parler au nom de la population et négocier son statut futur. Les dispositions des accords de Camp David, où il est stipulé que le statut définitif de ces régions ne peut être négocié au stade actuel, ne manquent pas de logique. Nous demeurons convaincus qu'en faisant porter notre attention sur des éléments imperceptibles à l'horizon, nous ne ferons que provoquer l'échec.

91. Israël se féliciterait de nouveaux partenaires dans ce processus, comme l'avaient prévu les accords de Camp David. Nous sommes fermement convaincus qu'il est possible de parvenir à un accord. Il serait inutile d'introduire de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes qui ont été éliminés ou rejetés à Camp David. Nous ne sommes pas prêts, par exemple, à rouvrir le débat sur des questions telles que la création d'un deuxième Etat arabe palestinien, qui ont été rejetées à Camp David en faveur de solutions plus réalistes et plus acceptables.

92. S'agissant de la condition de réfugiés dans laquelle un bon nombre d'Arabes palestiniens sont maintenus depuis 1948, c'est une preuve honteuse de

l'exploitation cynique de la souffrance humaine pour servir les fins politiques des gouvernements arabes. Le nombre des réfugiés arabes palestiniens en 1948 était d'environ 550 000. Les terres et les ressources financières ne font pas défaut dans les pays arabes, y compris le territoire palestinien de la Transjordanie, pour accueillir ces réfugiés et leur assurer un emploi. Israël a fait tout ce qu'il a pu, et même davantage, avec ses maigres ressources, pour les quelque 800 000 juifs qui ont dû fuir ou quitter les pays arabes et musulmans depuis 1948. Les aspects humanitaires de ce problème auraient pu être résolus bien des fois au cours des années qui se sont écoulées depuis lors.

93. En plus de créer le problème palestinien et de l'utiliser comme arme contre Israël, les gouvernements arabes ont institué un boycottage contre Israël dans presque toutes les sphères de l'activité humaine et ont encouragé et aidé les attaques d'organisations terroristes contre Israël. Dans ce contexte de belligérance, il est ridicule de rechercher la modération dans certaines allusions contenues dans les résolutions adoptées aux conférences au sommet arabes, y compris la toute dernière qui s'est tenue à Fez. Tout changement vers la modération doit d'abord se refléter dans les actes et dans les faits, et non simplement dans les résolutions.

94. Les dirigeants arabes responsables de cette campagne contre Israël ont infligé bien des souffrances aux Arabes palestiniens sans les rapprocher d'une solution de leurs problèmes. L'histoire témoignera du fait qu'Israël a fait plus pour les Arabes palestiniens et pour leur bien-être que leurs frères arabes.

95. Israël reste fidèle à ses engagements au titre des accords de Camp David. Israël a mis en garde contre toute tentative de réinterpréter, de renégocier ou de contourner ces accords. Ces derniers sont le seul plan accepté pour la mise en œuvre des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Faire pression sur Israël pour qu'il se retire d'un plus grand nombre de territoires n'amènera pas la paix. En effet, il n'y a pas de paix sans sécurité, et toute amputation territoriale serait contraire à la sécurité. Ceux parmi les voisins d'Israël qui recherchent la paix et la coexistence trouveront en Israël un partenaire de bonne foi. Mais ceux qui pensent qu'ils peuvent affaiblir Israël en faisant miroiter devant lui le mot de paix se trompent. La récompense de la paix est la paix en soi. Et il ne saurait y avoir de plus grande récompense dans une cause aussi noble et vitale.

96. Le massacre abject de civils dans les camps de Beyrouth a suscité des sentiments d'horreur, d'indignation et de révolte en Israël. Les auteurs de ces crimes sont bien connus. Ils n'étaient pas Israéliens. Et cependant Israël a été en butte à toutes sortes de manifestations de haine aveugle et de fausses accusations. Ces actes sont scandaleux et méritent une condamnation universelle.

97. Tous ceux qui s'engagent dans cette voie doivent comprendre que ce faisant ils affaiblissent les chances de paix et encouragent ceux dont les intérêts au Moyen-Orient sont servis par la radicalisation et la violence. Ce qu'il faut surtout au Moyen-Orient, c'est la raison, la modération, beaucoup de patience et le désir sincère d'assurer la coexistence de diverses idéologies, religions et communautés. Israël, pour sa

part, est prêt à participer et à contribuer à la création d'une telle réalité et d'un tel climat au Moyen-Orient.

98. M. WISCHNEWSKI (République fédérale d'Allemagne) [*interprétation de l'anglais\**] : Le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Helmut Schmidt, m'a demandé de prendre la parole devant l'Assemblée générale en son nom et au nom du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

99. Je transmets au Président ses félicitations et celles du Gouvernement fédéral à l'occasion de son élection. Par ailleurs, je voudrais remercier le Président de la trente-sixième session de l'Assemblée générale du travail remarquable qu'il a accompli durant cette session.

100. Le Gouvernement fédéral adresse également ses meilleurs vœux au Secrétaire général. Il se trouve devant des tâches lourdes et difficiles. Comme nous avons pu le voir, il aborde ces tâches avec beaucoup de compétence et de détermination et avec un sentiment de la réalité, qui comprend également une pleine conscience de l'immense influence qu'une organisation internationale comme les Nations Unies et le Secrétaire général sont à même d'exercer sur les événements politiques. Au cours de la première année de son mandat, il a déjà rendu de grands services grâce à son dévouement exemplaire à la cause du renforcement de l'image des Nations Unies et de la préservation de la paix dans le monde.

*M. Hollai (Hongrie) prend la présidence.*

101. Les conflits dans le monde entier, au lieu de diminuer, ont augmenté. Ils sont devenus plus violents, plus sanglants et ils représentent une plus grande menace pour la paix du monde. Des milliers de personnes sont devenues victimes de l'affrontement militaire et interne au Liban, en Afghanistan, dans le golfe Persique, en Afrique australe, en Asie du Sud, dans l'Atlantique Sud et en Amérique centrale.

102. La faim et le besoin s'accroissent dans un monde où les économies nationales ressentent les effets d'une récession constante qui les poussent aux limites de leur capacité et qui ont des conséquences encore plus graves pour un petit nombre d'entre elles. Chaque jour, des personnes perdent leur emploi; au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, les gens sont de plus en plus préoccupés de la façon dont vont tourner les choses. Cela aussi constitue une grande menace pour la coopération internationale, non seulement pour l'harmonie interne mais aussi, en fin de compte, pour la paix internationale.

103. En même temps, les arsenaux débordent d'armes meurtrières d'une puissance destructrice inconcevable. La spirale des armements semble n'avoir pas de fin et beaucoup craignent qu'elle ne tourne sans cesse plus rapidement pour devenir totalement incontrôlable. En 1981, les dépenses mondiales en armements et en équipements militaires ont dépassé, pour la première fois, 600 milliards de dollars. Cela correspond à 6 p. 100 du produit national brut total dans le monde. Cela revient à 100 dollars par an par personne dans le monde; pourtant, bien des habitants de la terre ne possèdent même pas 100 dollars.

\* L'orateur s'est exprimé en allemand. La version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.



104. Le fait qu'en 1980 les dépenses consacrées à la production d'armements dans le monde ont équivalu à plusieurs fois le montant total de toute l'aide officielle au développement fournie par les nations industrielles et le fait que, selon les estimations de l'Institut international des études stratégiques de Londres et le Comité d'assistance au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les membres de cette dernière organisation dépensent 10 fois plus en armements qu'en aide au développement, et les pays du Conseil d'assistance économique mutuelle 100 fois plus, nous amènent à nous demander si la communauté internationale est saine d'esprit. Par notre conduite, nous participons tous à cette folie collective; nous devons tous essayer de la maîtriser.

105. La deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement s'est fait l'écho des craintes de nos nations. Sa voix a été entendue, mais elle n'a pas encore porté assez loin.

106. Les gouvernements doivent vraiment faire face à la question de savoir si, jusqu'à présent, ils se sont montrés à la hauteur de leurs responsabilités pour ce qui est de la paix mondiale. Ils doivent accepter la question pressante et anxieuse de savoir si les systèmes d'armes qu'ils accumulent pourront, en dernière analyse, être contrôlés par l'homme; ils doivent aussi répondre à la question de savoir comment ils se proposent de justifier chaque année l'augmentation des investissements en armements face à la faim et au besoin dans le monde, et face aux difficultés croissantes engendrées par la crise économique.

107. Comme l'a dit le chancelier Schmidt, à la 10<sup>e</sup> séance de la deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, "la force motrice qui est apparue dans l'inquiétude de nombre de nos concitoyens doit être considérée comme une motivation et une obligation morale pour nous".

108. Il ne suffit pas de s'assurer des causes de la menace à la paix; il ne suffit pas non plus de développer des idées sur la façon d'éliminer ces causes. Ce qu'il faut aussi, c'est la volonté ferme et résolue et la capacité de parvenir à un accord sur de meilleures façons de préserver la paix.

109. Comme l'a dit le pape Jean-Paul II dans le message de paix qu'il a adressé au début de l'année 1980 : "Si l'on n'est pas disposé à entreprendre un dialogue sincère et durable, il ne saurait y avoir de paix." Le maintien de la paix est une tâche qui ne finit jamais. Il est illusoire de croire que la paix est une condition à laquelle on peut parvenir une fois pour toutes et la préserver ensuite, et de croire que les causes des menaces à la paix peuvent être éliminées partout de façon permanente. Ces causes deviennent plus nombreuses chaque année. Nos efforts constants et indéfectibles sont nécessaires pour limiter ces causes, pour essayer de les désamorcer, pour établir des règles efficaces de coopération et empêcher ainsi la communauté internationale de retomber dans une anarchie autodestructrice.

110. On parle de gestion des crises; par là, on entend essayer de détecter le plus rapidement possible les crises individuelles, majeures ou mineures, pour les enrayer résolument et efficacement et, si possible, les éliminer complètement. C'est certes une tâche

nécessaire, sincère et assurément très difficile qui a pour but de préserver la paix.

111. Cependant, nous ne devons pas nous contenter de cela; nous n'avons pas seulement besoin d'une gestion des crises. Ce qu'il nous faut, c'est une stratégie de paix réaliste. Pour cela, nous devons revenir aux principes de la Charte, aux normes des relations internationales que les Nations Unies ont établies et envers lesquelles nous sommes tous engagés.

112. Nous devons prendre au sérieux le précepte de la renonciation à la force ou à la menace de la force dans les relations internationales. Cette interdiction générale de la force, consacrée dans la Charte, met hors la loi toute forme d'attaque et s'applique à l'emploi de tous les types d'armes. Notre but doit être de prévenir tous les conflits et de renoncer à l'emploi de toutes les armes. Dans sa déclaration à la réunion au sommet du 10 juin 1982, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [OTAN] a réaffirmé qu'elle n'utiliserait jamais aucune de ses armes, sinon pour répondre à une attaque.

113. Nous devons créer la paix au moyen du respect de l'indépendance de tous les pays, du respect d'un non-alignement authentique et du droit de toutes les nations à l'autodétermination.

114. Nous devons créer la paix en instaurant une plus grande sécurité pour tous les pays. Si nous considérons, comme nous le devons le faire, que la politique de sécurité est une politique de paix mondiale, nous devons aussi être conscients du fait que la sécurité ne saurait être instaurée au moyen de la rivalité, en satisfaisant constamment des besoins exagérés de sécurité par une accumulation plus grande d'armements, en recherchant la suprématie, ou en nous livrant à des actions provocantes et en fin de compte dangereuses pour montrer notre force. Tout cela aboutit tout simplement à une expansion des arsenaux de toutes parts.

115. Une plus grande sécurité pour tous les pays n'existera que si, en collaborant au-delà des frontières d'alliance et des barrières idéologiques, nous nous efforçons de parvenir à une sécurité concertée et à un équilibre codifié au niveau le plus bas possible.

116. Une course aux armements ne peut pas aboutir à l'équilibre et à la stabilité; seuls un contrôle convenu des armements et le désarmement sont propices à cet objectif. Cela doit être complété par une politique de dialogue et de coopération entre les Etats, à l'échelle régionale aussi bien que mondiale. C'est précisément la raison pour laquelle les liens et les contacts existants ne doivent pas être rompus; ils doivent être maintenus, en particulier dans les moments difficiles. L'absence de communication aboutit à des interprétations fausses des intentions de l'autre partie et, par-là même, des mesures erronées peuvent être prises.

117. Toutefois, la paix ne peut être durable et le dialogue et la coopération n'ont de sens que si les intérêts propres d'une partie sont défendus avec modération et retenue, si les intérêts de l'autre partie sont en même temps perçus et reconnus, et s'il y a prévisibilité et fiabilité. Qui plus est, la paix dans le monde ne peut être sauvegardée à long terme que si le fossé entre les riches et les pauvres ne s'approfondit pas

davantage et si nous essayons de l'éliminer grâce à une association authentique entre le Nord et le Sud. A cette fin, l'une de nos tâches les plus importantes consiste à empêcher l'économie mondiale de s'effondrer; si nous nous dérobiaons à cette tâche, non seulement les pauvres deviendraient encore plus pauvres, mais cela constituerait également une menace à la paix, peut-être même plus grande que celle que fait peser sur la vie humaine l'accumulation des armes.

118. Lorsque le Chancelier fédéral de l'époque, M. Willy Brandt, a pris la parole devant l'Assemblée à la vingt-huitième session en tant que premier représentant de la République fédérale d'Allemagne, il a dit que "nous sommes venus ici pour assumer notre part de responsabilité dans les affaires mondiales, conformément à nos convictions et dans le cadre de nos possibilités" [2128<sup>e</sup> séance, par. 6]. Nous avons honoré cet engagement au cours des années.

119. Situé au cœur de l'Europe, notre pays compte de nombreux voisins, à l'Est et à l'Ouest, en Europe méridionale et en Scandinavie, et nous nous efforçons d'être un bon voisin. En tant que membre de la Communauté européenne et en tant que partenaire à l'OTAN, nous contribuons à préserver et à renforcer la paix et la stabilité, particulièrement en Europe.

120. Nous appuyons pleinement la déclaration faite à la 8<sup>e</sup> séance par le représentant du Danemark, en sa qualité de président de la Communauté européenne. La Communauté européenne et les modalités d'existence et de travail en commun de ses Etats membres fourniront toujours la preuve convaincante qu'un ordre pacifique durable, reposant sur la coopération et l'association les plus étroites, est réellement praticable, même dans une région où, pendant des siècles, il y a eu maintes fois des manifestations de rivalité, d'affrontement et de guerre.

121. La Communauté européenne et l'OTAN sont basées sur de solides intérêts communs et des concepts identiques de démocratie et de liberté; pourtant, une politique de bon voisinage doit également s'appliquer au-delà des frontières idéologiques, militaires et stratégiques.

122. L'Allemagne est un pays divisé, car il marque la séparation entre l'Est et l'Ouest. C'est à nous, Allemands, que l'affrontement entre l'Est et l'Ouest fait le plus de tort. Nous avons tiré avantage — et d'autres également avec nous — de notre coopération avec l'Union soviétique, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la République démocratique allemande ainsi que des traités que nous avons conclus avec ces pays. Cela a permis de créer un *modus vivendi* qui a stabilisé la situation en Europe et affermi la paix dans la région. Cette politique n'a été possible que grâce à l'OTAN et à sa capacité de défense ainsi que par la contribution que la République fédérale d'Allemagne apporte pleinement à l'OTAN.

123. Nous nous proposons de respecter cette politique de coopération. Pourtant, nous devons reconnaître que les tensions Est-Ouest se sont accrues. Nous devons en chercher les raisons dans l'invasion soviétique de l'Afghanistan, les événements en Pologne et, en particulier, l'accumulation d'armes soviétiques. De plus, l'accumulation par l'Union soviétique d'armes nucléaires de portée intermédiaire fait peser sur nous une menace mortelle.

124. En Afghanistan, une petite nation résiste maintenant depuis trois ans à une armée d'invasion dotée des moyens les plus perfectionnés. La lutte qui se poursuit a coûté très cher en vies humaines. Plus de 20 p. 100 des Afghans se sont enfuis de leur patrie. La situation au Kampuchea est comparable. Nous exigeons qu'il soit mis un terme au recours à la force et aux souffrances; nous exigeons la paix et l'autodétermination pour les peuples afghan et kampuchéen.

125. Le Gouvernement fédéral a suivi l'évolution de la situation en Pologne avec une profonde préoccupation. Nous pensons que la Pologne pourra régler, seule, sans ingérence extérieure, ses affaires intérieures, et qu'elle reviendra — ainsi que les dirigeants polonais s'y sont eux-mêmes engagés — à une situation sans loi martiale et sans internés et, en particulier, à un dialogue avec les syndicats. Il ne saurait y avoir de stabilisation en Pologne dans l'impasse actuelle.

126. Je tiens à ajouter ce qui suit. Les Allemands et les Polonais ont beaucoup souffert dans le passé. Ils ne se sont pas toujours traités avec justice, et nous, Allemands, nous savons que la seconde guerre mondiale a commencé le 1<sup>er</sup> septembre 1939 avec l'invasion de la Pologne. Les deux parties ont néanmoins — ou, peut-être, précisément pour cette raison — montré du courage et une disposition à la compréhension. Le Traité de Varsovie, en particulier, ainsi que les accords de 1975 en témoignent. Je suis à la fois content et fier de cette disposition à se comprendre qui existe manifestement, et pas seulement entre les gouvernements; des millions d'Allemands ont exprimé de façon tangible et à une très grande échelle le sentiment qu'ils étaient disposés, de tout cœur, à donner leur aide. Quoique les traités aient été au départ un acte important entre gouvernements, j'estime qu'à l'heure actuelle particulièrement le peuple polonais, dans son oppression, a pris conscience de notre volonté de nous réconcilier.

127. Précisément à un moment où les relations entre l'Est et l'Ouest sont devenues plus difficiles, nous voulons faire tout ce qui est possible pour qu'il n'y ait pas de politique d'affrontement. Pour nous, Allemands, en particulier, il ne peut y avoir d'affrontement. Comme stipulé dans la Déclaration de Bonn formulée par les pays de l'OTAN en juin 1982, notre objectif consiste "à développer des rapports importants et équilibrés entre l'Est et l'Ouest visant à une détente véritable".

128. Lors de leur réunion au lac Werbellin le 13 décembre 1981, le chancelier Helmut Schmidt et le secrétaire général Erich Honecker ont réaffirmé qu'ils mettraient tout en œuvre pour que la guerre n'ait plus jamais son origine sur le sol allemand. Mais il faut également que l'Allemagne ne soit plus jamais dévastée par la guerre. Tous les Allemands sont, par conséquent, particulièrement conscients de leur obligation de contribuer à préserver la paix en Europe. A un moment où les rapports entre l'Est et l'Ouest sont devenus difficiles, les rapports entre Allemands ne doivent pas donner lieu à des tensions supplémentaires. Nous allons donc nous efforcer de préserver ces relations en maintenant un climat aussi favorable que possible et de les améliorer autant que faire se pourra.



129. La République fédérale d'Allemagne, qui demande instamment que partout dans le monde le droit à l'autodétermination soit respecté, réclame aussi ce droit pour le peuple allemand. Par conséquent, œuvrer pour parvenir à une situation de paix en Europe, dans laquelle la nation allemande retrouve son unité par l'autodétermination, reste notre objectif politique. Nous savons bien que cet objectif ne peut pas être réalisé à court terme. Il est donc d'autant plus important de chercher à améliorer les relations par la voie du dialogue et de la négociation.

130. La politique des accords s'est elle aussi avérée valable dans le cas de Berlin. La détente et le contrôle des conflits ont eu un effet positif dans ce contexte particulier. Le respect scrupuleux et la pleine application de l'Accord quadripartite du 2 septembre 1971<sup>3</sup> restent la plus sûre garantie que ces effets stabilisateurs continuent à se faire sentir.

131. Le Gouvernement fédéral est toujours convaincu que la coopération économique avec tous les pays du monde est un facteur essentiel de stabilité internationale et, en particulier, dans les relations avec l'Est. Continuer la guerre économique pour servir des objectifs politiques serait à la fois insensé et vain. Aussi avons-nous à cœur de demeurer une partie aux accords à laquelle on puisse faire confiance. Les accords existants doivent être respectés; même dans les temps difficiles ils demeurent valables.

132. Les délibérations de la réunion d'évaluation à Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe reprendront. Nous y attachons une importance particulière. Pour nous, le processus de cette conférence reste un facteur essentiel qui permettra de forger les relations Est-Ouest et de promouvoir le désarmement et la sécurité en Europe. Bien que leurs espérances aient été quelque peu déçues, les peuples d'Europe ont retiré des avantages certains de l'Acte final d'Helsinki<sup>4</sup>. Ils se peut qu'une politique à long terme de sauvegarde de la paix connaisse des échecs et c'est une expérience bien amère pour ceux qui les subissent. Voilà pourquoi il est essentiel d'utiliser les instruments qui sont à notre disposition et de revenir à une politique raisonnable. La mise en œuvre de toutes les parties de l'Acte final, que nous réclamons, pourrait constituer une contribution importante à l'amélioration des rapports Est-Ouest et à la stabilisation de la paix en Europe. La réunion de Madrid a un mandat précis : la publication d'un document final équilibré où une conférence sur le désarmement en Europe serait prévue.

133. On a franchi une étape décisive vers la sauvegarde de la paix en Europe lorsqu'en novembre dernier le dialogue entre les deux superpuissances a repris et que des pourparlers sur les forces nucléaires de portée intermédiaire ont été engagés à Genève. Je voudrais, à cet égard, faire la remarque qui suit. Dans la phase difficile que connaissent actuellement les rapports Est-Ouest, il serait bon — et le chancelier Schmidt en est convaincu — que les deux dirigeants des Etats-Unis et de l'Union soviétique procèdent à des conversations directes.

134. La Déclaration de Bonn de l'OTAN a réaffirmé quels étaient les éléments centraux de notre politique de sécurité, à savoir : capacité de prévention et de défense, d'un côté; désarmement et contrôle des

armements, de l'autre. Le désarmement et le contrôle des armements sont des questions vitales qui font partie intégrante de notre politique de sécurité au service de la cause de la paix. Il est essentiel de donner à nos peuples la certitude que notre politique de sécurité garantit véritablement la paix. Parler de désarmement ne suffit pas. Les peuples, à l'Est comme à l'Ouest, veulent voir enfin des résultats tangibles.

135. Dans sa récente déclaration sur l'état de la nation, le chancelier Schmidt a cité le général Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe, qui a dit : "Je suis convaincu que la seule voie que nous devons emprunter à l'avenir pour parvenir au monde que nous souhaitons mènera à la table de négociation. Nous devons négocier à propos du désarmement, et du contrôle des armements, à propos de tous les types de forces et d'armes. C'est la seule façon de faire cesser la course aux armements de part et d'autre."

136. A la lumière des propositions complètes relatives au contrôle des armements et aux négociations de désarmement faites à l'Union soviétique par les Etats-Unis d'Amérique à l'occasion de la réunion de l'OTAN à Bonn, nous appuyons l'idée de pourparlers précis, intensifs et prolongés tendant à réaliser des résultats concrets.

137. Premièrement, nous voulons une réduction véritable des armes nucléaires stratégiques à l'Est comme à l'Ouest. Les propositions américaines en vue d'une réduction substantielle des arsenaux soviétiques et américains d'armes stratégiques au moyen de pourparlers sur la réduction des armes stratégiques ont suscité à nouveau l'espoir de par le monde que la politique de désarmement était arrivée à un tournant. Nous nous félicitons de voir que ces deux pays s'efforçaient, à Genève, de négocier non seulement sur les limitations mais aussi sur les réductions substantielles de leurs armes intercontinentales.

138. Deuxièmement, nous voulons que les missiles nucléaires terrestres de portée intermédiaire soient éliminés. La proposition faite à l'Union soviétique par les Etats-Unis dans le cadre des pourparlers de Genève et impliquant que les deux parties renoncent totalement à une catégorie d'armes considérées par elles comme une menace particulière nous laisse entrevoir qu'un pas décisif sera fait vers le désarmement et, ce faisant, vers l'élimination de la menace que l'accumulation des missiles soviétiques de portée intermédiaire fait peser sur l'Europe. Ces négociations qui reprennent aujourd'hui à Genève sont particulièrement importantes pour nous.

139. En ratifiant le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII), annexe*], les Allemands se sont engagés à ne jamais posséder d'armes nucléaires. C'est pourquoi le Gouvernement fédéral se sent d'autant plus fondé à demander encore et encore que les puissances nucléaires, elles aussi, honorent les engagements qu'elles ont pris aux termes du Traité.

140. Troisièmement, nous réclamons une interdiction complète codifiée de toutes les armes chimiques. Mon pays, qui pendant des années s'est consacré à l'étude de cette question avec un dévouement particulier, a récemment présenté des propositions réalistes et acceptables visant à parvenir à un accord sur des mesures fiables destinées à vérifier que les termes



d'un traité d'interdiction des armes chimiques sont respectés<sup>5</sup>. J'en appelle à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils examinent soigneusement ces propositions.

141. Quatrièmement, nous voulons que le niveau des forces en Europe centrale soit réduit. C'est en Europe que se trouve la plus large concentration du monde de forces armées classiques opposées les unes aux autres. Tout progrès réalisé dans les entretiens de Vienne sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements et autres mesures connexes en Europe centrale revêt donc une importance particulière pour nous, qui vivons au centre de la région.

142. En outre, une conférence sur le désarmement en Europe doit convenir de mesures propres à accroître la confiance dans l'ensemble de l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, qui serviraient à mieux faire connaître les activités et les potentiels militaires en Europe et contribueraient à réduire à long terme non seulement la peur réciproque mais aussi le danger d'une escalade militaire non intentionnelle.

143. Notre responsabilité particulière en Europe, au sein de la Communauté européenne et de l'OTAN, ne signifie pas que la République fédérale d'Allemagne doit rester indifférente aux crises qui sévissent dans d'autres régions du monde. Au contraire, nous savons que tout comme l'évolution de la situation en Europe aurait rapidement des effets dans d'autres régions du monde, les problèmes dans d'autres régions du monde, si éloignées soient-elles, peuvent avoir également des répercussions directes sur nous. Non seulement sommes-nous témoins de ces répercussions mais encore les ressentons-nous physiquement, du fait en particulier du sort des peuples directement touchés.

144. Le Gouvernement fédéral suit avec une préoccupation particulière le développement de la situation au Moyen-Orient. L'assassinat du Président élu du Liban, Béchir Gemayel, et le massacre horrifiant dans les camps de réfugiés palestiniens ont une fois encore rendu plus difficile l'instauration de la paix au Moyen-Orient. Le Gouvernement fédéral, comme ses alliés européens, condamne fermement ces actes criminels. Il exige l'adoption de mesures efficaces pour protéger la population civile et demande aussi qu'il soit procédé à une enquête indépendante. Il espère que le déploiement renouvelé d'une force multinationale contribuera à mettre un terme à la violence et au meurtre. La souveraineté et l'intégrité territoriale du pays doivent être rétablies aussi rapidement que possible, de même que ses institutions constitutionnelles. Cela implique le retrait rapide de toutes les troupes stationnées dans le pays contre la volonté du Gouvernement libanais. Le Gouvernement fédéral espère également que toutes les forces politiques du Liban s'uniront pour reconstruire le pays et que, en faisant montre de modération, d'autres actes de violence pourront être évités.

145. La paix et la stabilité au Moyen-Orient ne seront assurées que grâce à un règlement de paix global, juste et durable. Ce règlement exige la participation de toutes les parties de la région, y compris l'OLP. Ce règlement doit reposer sur le principe de la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël; il doit reposer sur la justice pour tous les peuples, y

compris les Palestiniens, qui ont droit à l'autodétermination; enfin, il doit reposer sur la reconnaissance mutuelle de toutes les parties intéressées.

146. Le Gouvernement fédéral se félicite donc de la nouvelle initiative du président Reagan, qui constitue une mesure importante pour concilier les droits des parties intéressées. Le Gouvernement fédéral a également noté avec satisfaction qu'à la douzième Conférence arabe au sommet, à Fez, presque tous les pays arabes ont pour la première fois convenu d'une politique fondée sur la paix entre tous les pays de la région. Le Gouvernement fédéral fait appel à tous les intéressés pour qu'ils saisissent l'occasion d'un nouveau départ et n'épargnent aucun effort pour parvenir à un règlement de paix global.

147. La politique de répression de la population noire et de discrimination raciale en Afrique du Sud ne constitue pas seulement une grave violation des droits de l'homme, mais elle pourrait également aboutir à un affrontement interne qui aurait des effets destructifs pour le pays et l'ensemble de la région.

148. La Namibie doit enfin accéder à l'indépendance en 1983 grâce à des élections libres sur la base de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Une paix durable en Afrique ne peut être instaurée que si les pays du continent sont en mesure de déterminer leur sort à l'abri de toute pression de puissances étrangères. La présence de troupes étrangères nuit aux efforts entrepris pour régler les conflits par des moyens pacifiques.

149. Le Gouvernement fédéral se félicite des propositions faites par le Président de la République de Corée pour réduire les tensions dans son pays divisé par le biais du dialogue et de la négociation et favoriser la réunification pacifique du Nord et du Sud de la Corée.

150. Le Gouvernement fédéral a insisté dès son déclenchement sur la nécessité de parvenir à un règlement pacifique du conflit dans l'Atlantique Sud. Nous nous félicitons des premières mesures constructives tendant à normaliser les relations entre le Royaume-Uni et l'Argentine. Une solution permanente à ce différend ne peut être trouvée qu'au moyen d'un dialogue et de négociations politiques.

151. L'un des principaux objectifs du Gouvernement fédéral est de poursuivre les relations étroites et excellentes qu'il entretient avec les pays d'Amérique latine. Le Gouvernement fédéral estime que l'admission prochaine du Portugal et de l'Espagne à la Communauté européenne contribuera à renforcer davantage les rapports de la Communauté avec l'Amérique latine.

152. Nous appuyons fermement les efforts tendant à garantir que tous les pays respectent le principe du non-alignement. Nous cherchons à promouvoir et à sauvegarder le non-alignement par une politique de développement fondée sur l'association. La République fédérale d'Allemagne encourage la coopération régionale dans le tiers monde pour renforcer la stabilité, l'indépendance et la paix.

153. Le Gouvernement fédéral appuie également sans réserve les efforts visant à assurer l'application mondiale du principe du non-recours à la force et de la réduction de la course aux armements ainsi que des

accords sur les mesures à prendre pour accroître la confiance. Mon gouvernement appuie directement ces mesures en prenant de son côté des initiatives à cet effet. Nous espérons que les Nations Unies retiendront et développeront encore les propositions concernant un code de conduite sur les mesures propres à accroître la confiance que nous avons faites lors de la deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement<sup>6</sup>. Nous escomptons que le colloque international sur les mesures propres à accroître la confiance, qui doit se tenir l'année prochaine en République fédérale d'Allemagne, donnera un nouvel élan pour promouvoir ces mesures qui constituent un instrument de la politique de paix d'une importance mondiale.

154. Depuis le début de la dernière session de l'Assemblée générale, des milliers de personnes ont dû quitter leur patrie ou en ont été chassés. Nous ne devons pas tolérer une situation où des millions de personnes doivent quitter leurs pays provisoirement ou même définitivement pour chercher refuge ailleurs. Le consensus de base sur la nécessité de mesures préventives appropriées, auquel on est parvenu à la dernière session, représente un premier pas vers l'amélioration de la coopération entre les pays et les institutions internationales pour éviter de nouveaux afflux de réfugiés. Nous devons préserver ce consensus. Le Groupe d'experts gouvernementaux sur la coopération internationale en vue d'éviter de nouveaux courants de réfugiés devrait entamer ses travaux aussi rapidement que possible.

155. Compte tenu des nombreuses violations des droits de l'homme dans le monde, il ne suffit pas de proclamer ses bonnes intentions. Nous devons continuer sérieusement et avec persévérance d'améliorer la protection internationale des droits de l'homme. Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne considère qu'il est nécessaire de créer un tribunal international des droits de l'homme à cette fin. Nous attachons une importance particulière à notre initiative concernant l'abolition de la peine capitale dans le monde entier. Nous savons que, du fait de traditions juridiques et de convictions religieuses différentes, de nombreux pays peuvent envisager cette question sous un autre angle. Nous recommandons vivement cependant que les pays qui souhaitent l'abolition de la peine capitale le déclarent également à l'échelle internationale, et qu'ils le disent de manière claire et contraignante.

156. L'économie mondiale est en mauvais état. Cela fait peser une grave menace sur la stabilité et la paix. En même temps, les perspectives d'élimination de la faim et du besoin sont plus défavorables que jamais. Compte tenu des taux d'intérêt élevés, il y a une récession continue dans les pays industrialisés. Il s'ensuit une augmentation des taux de chômage. Nous constatons également un déclin du commerce international et un accroissement des pressions protectionnistes. Cette évolution de la situation est nuisible pour nous tous, et particulièrement pour les pays du tiers monde.

157. Par suite de la baisse des prix des produits de base, d'une charge constamment plus élevée provoquée par le coût des importations de pétrole et des taux d'intérêt fluctuants élevés, les pays en développement voient se limiter leurs possibilités d'emprun-

ter. Le coût élevé du service de la dette est une charge pour leurs économies, les acculant aux limites de leurs capacités, et même parfois au-delà. Les pays en développement et les pays industriels doivent coopérer dans un esprit d'association afin de rétablir un développement et une croissance stables de l'économie mondiale. Les organisations internationales existantes, telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, doivent être préservées dans leur efficacité.

158. Une autre tâche importante consistera à préserver le libre échange et les mouvements de capitaux. Aucun pays ne doit méconnaître les engagements qu'il a assumés au titre du GATT. Quiconque met en danger le GATT aggrave la dépression économique mondiale.

159. Qui plus est, en raison de la baisse des prix des produits de base, il nous faut un système mondial pour stabiliser les gains à l'exportation.

160. Bien entendu, nous allons chercher à augmenter encore notre aide publique dans les limites des fonds disponibles. Malgré la situation économique difficile, malgré des problèmes budgétaires importants, malgré un déclin de 0,3 p. 100 dans le produit national brut et un déficit élevé dans les comptes courants, la République fédérale d'Allemagne a fourni une aide publique se chiffrant à 7,2 milliards de deutsche marks en 1981, soit 0,46 p. 100 de notre produit national brut — le montant le plus élevé jusqu'à présent.

161. Cependant, dans cette situation, les pays en développement devront, de leur côté, déployer des efforts encore plus grands. L'économie, l'utilisation prudente du capital disponible et une politique prudente en matière de dette sont nécessaires. La politique du développement devra s'attacher à des domaines particuliers. Cela comprend par-dessus tout la promotion de l'agriculture dans le tiers monde, qui est le secteur qui détermine la croissance économique et le ravitaillement en vivres de nombreux pays du tiers monde.

162. Il convient également d'insister sur le secteur énergétique. Pour beaucoup de pays en développement, le coût de l'énergie est devenu une charge presque intolérable. Par conséquent, c'est là un domaine prioritaire de l'aide au développement accordée par la République fédérale d'Allemagne. A notre avis, c'est également une contribution au Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables par la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables<sup>7</sup>.

163. La protection du milieu doit également être considérée comme un domaine important de coopération. Nous devons empêcher l'homme de détruire la base de sa propre existence en polluant inconsidérément l'environnement et en épuisant des ressources précieuses. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

164. Enfin, nous ne devons pas oublier que l'augmentation de la population mondiale peut dépasser et anéantir tous nos efforts en vue d'une stabilité économique internationale accrue.

165. La troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a fait une tentative historique pour mettre au point un régime international d'utilisation des océans du monde. Le Gouvernement fédéral a joué un rôle actif et constructif à cet égard. Reconnaissons-le, les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances à tous les points de vue. A côté de dispositions satisfaisantes, il y a des accords sur les futures opérations minières dans le fond des océans qui font qu'il nous est difficile de nous prononcer en faveur de la signature de la Convention. Nous estimons que cela est d'autant plus regrettable que la Conférence n'a pas été en mesure de présenter des résultats capables de susciter un consensus. Le Gouvernement fédéral prendra une décision quant à la signature de la Convention, après mûre réflexion et des consultations étroites avec des autres participants à la Conférence.

166. Il est d'une importance décisive de faire confiance à la coopération entre les pays industriels et les pays en développement pour que le dialogue entre le Nord et le Sud ne soit pas interrompu. Nous avons décidé à l'unanimité de procéder à des négociations globales sur les points concernant les matières premières, l'énergie, le commerce, le développement, les questions monétaires et financières. Avec ses partenaires de la Communauté européenne, la République fédérale d'Allemagne demande instamment que ces négociations soient entamées maintenant. Au Sommet économique de Versailles, on s'est prononcé en faveur d'une résolution sur le commencement des négociations globales et, depuis, cette idée a été adoptée par tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. On doit maintenant parvenir à un accord sur le début rapproché des négociations globales.

167. Trop souvent, au cours des décennies écoulées, les espérances placées dans les Nations Unies n'ont pas été réalisées. Mais nous ne devons pas oublier que les Nations Unies ne peuvent pas être plus fortes que la volonté politique de tous leurs membres de travailler ensemble, de façon responsable, dans l'esprit de la Charte. Ceux qui préfèrent voter sur des objectifs à court terme et des résolutions unilatérales au lieu de lutter pour le compromis et le consensus font obstacle à de véritables négociations dans cette instance.

168. Je me félicite de la franchise audacieuse et du réalisme avec lesquels le Secrétaire général a décrit l'état de l'Organisation dans son rapport. Je me félicite également de ses propositions constructives visant à améliorer les travaux des Nations Unies et le rôle joué par le Conseil de sécurité. Mon gouvernement appuiera activement les efforts déployés à cette fin.

169. L'une des tâches centrales des Nations Unies est, comme auparavant, de contribuer efficacement au maintien de la paix mondiale; leur capacité à le faire doit être renforcée, et il faut faire un meilleur usage des instruments existant à cette fin.

170. La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne est et sera toujours une politique de paix. Nous pratiquons cette politique en collaboration avec nos partenaires de la Communauté européenne, qui est une association tournée vers l'extérieur,

consciente de ses responsabilités envers le monde, ainsi que dans l'alliance avec les Etats-Unis et le Canada.

171. Notre politique de paix est une politique de continuité fondée sur les conclusions que nous avons tirées de notre propre histoire, et conditionnée par notre situation de pays divisé qui marque la séparation entre l'Est et l'Ouest. Cette politique de paix bénéficie d'un appui étendu dans tous les secteurs de notre population. On ne peut pas en faire abstraction à son gré. Notre tâche primordiale est de préserver la paix. Il ne suffit pas de dissiper la peur. Nous devons faire face également aux dangers qui nous menacent dans le monde entier. Comme l'a dit le philosophe allemand, Emmanuel Kant, "la paix n'est pas un état naturel, il faut l'établir et y veiller sans relâche". Pour ce faire, nous devons pleinement utiliser notre faculté de raison, notre sens politique et moral, et notre détermination. Nous ne devons pas croire Pascal quand il dit : "Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà". Etant donné que les menaces sont globales, des règles globales de conduite doivent être appliquées. C'est l'esprit dont la Charte des Nations Unies est pénétrée. Ce n'est qu'en agissant dans cet esprit que nous serons à même de rechercher une stratégie efficace pour la sauvegarde de la paix.

172. M. HARALAMBOPOULOS (Grèce) [*in-terprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, votre élection à la présidence de la trente-septième session de l'Assemblée générale est un hommage rendu à vos qualités exceptionnelles de diplomate, et une reconnaissance de votre vaste expérience. C'est aussi une garantie que les travaux de cette assemblée seront dirigés avec efficacité et sagesse. Permettez-moi de vous présenter mes félicitations les plus chaleureuses. En cette occasion, j'aimerais également adresser mes vœux les plus chaleureux au Président sortant, M. Ismat Kittani. Il a mérité la gratitude de cette assemblée pour la façon exemplaire avec laquelle il a dirigé ses travaux, pour ses initiatives constructives, et aussi pour avoir rehaussé le prestige de ce poste élevé. J'ai également un plaisir tout particulier à féliciter le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar. En cette première année de son mandat, il s'est acquitté de sa tâche avec dévouement et avec un talent inhabituel, s'attirant ainsi, à juste titre, la confiance et l'estime de tous.

*M. Rolandis (Chypre), vice-président, prend la présidence.*

173. Le Président du Conseil des ministres de la Communauté européenne, M. Elleman-Jensen, ministre des affaires étrangères du Danemark, a présenté devant l'Assemblée, à la 8<sup>e</sup> séance, les vues des 10 membres de la Communauté sur les principaux problèmes internationaux. J'aimerais cependant réitérer que la politique étrangère du Gouvernement grec repose principalement sur le respect absolu du principe du non-recours à la force dans les relations internationales. En conséquence, nous attachons une grande importance à la détente et au désarmement, ainsi qu'à la coopération internationale. Nous appuyons aussi résolument tout effort tendant à accroître le respect des droits de l'homme dans le monde entier. A ce stade, permettez-moi d'analyser en détail la position de mon gouvernement face aux



problèmes qui intéressent tout particulièrement la Grèce.

174. Tout d'abord, il y a le problème du Moyen-Orient. Outre sa grande importance internationale, ce problème intéresse la Grèce tout particulièrement, non seulement en raison de la proximité géographique de la région où se déroule cette crise, mais aussi en raison des liens traditionnels qui l'unissent au monde arabe. Cela explique les nombreuses initiatives prises par mon gouvernement au cours des derniers mois, tant au sein de la Communauté européenne que dans d'autres enceintes internationales, en vue de promouvoir la cause palestinienne et de restaurer la paix au Liban.

175. L'ouverture de la trente-septième session de l'Assemblée générale a coïncidé avec un crime révoltant, le massacre de centaines de Palestiniens innocents dans les camps de Beyrouth. Les circonstances exactes de ce massacre accompli de sang-froid ne seront pas connues aussi longtemps qu'une enquête n'aura pas été menée. Cependant, nul ne conteste que le massacre s'est produit dans une zone qui se trouve sous le contrôle de l'armée israélienne. Israël ne saurait par conséquent nier sa responsabilité en l'occurrence.

176. A plusieurs reprises, mon gouvernement a condamné dans les termes les plus énergiques l'invasion israélienne du Liban. Lorsque l'envoyé spécial des Etats-Unis, M. Habib, a réussi à obtenir que le siège de la partie ouest de Beyrouth soit levé de manière pacifique, nous espérons que les événements au Moyen-Orient prendraient un tour constructif. Mais notre optimisme fut de courte durée puisque, à la suite de l'assassinat du Président élu du Liban, les forces israéliennes, en violation de l'accord Habib, ont envahi la partie ouest de Beyrouth, ouvrant ainsi la porte aux massacres odieux des civils palestiniens qui se sont ensuivis. Mon pays n'a pas hésité à demander au Conseil de sécurité de prendre des mesures adéquates et efficaces pour préserver la population civile au Liban.

177. Il y a cependant quelques signes encourageants. Je fais allusion au plan Reagan qui pourrait être considéré comme un premier pas dans un processus pouvant aboutir à une solution du problème palestinien. J'aimerais également souligner à ce propos les propositions faites à la Conférence arabe au sommet de Fez, qui ont été annoncées un peu plus tard. Je voudrais souligner que les pays arabes qui ont participé à la Conférence ont unanimement fait une série de propositions constructives en vue d'arriver à une solution d'ensemble qui satisfasse les Palestiniens.

178. Le moment est aux actes, non seulement pour les parties au différend mais aussi pour toute la communauté internationale. La position de l'OLP devrait être consolidée de façon à lui permettre de jouer un rôle plus actif dans le processus de paix, si nous ne souhaitons pas que les puissants sentiments de déception et de désespoir qu'éprouvent les Palestiniens à la suite de leurs récentes expériences au Liban ne donnent lieu à une nouvelle vague de violence internationale. Nous pensons à cet égard qu'en plus de la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris de leur droit d'établir leur propre Etat indépendant, il faut reconnaître que l'OLP

est leur seul représentant habilité à participer pleinement aux négociations de paix. En déclarant cela, nous pensons que le droit d'Israël à l'existence doit être affirmé de façon catégorique ainsi que son droit de vivre en paix aux côtés d'autres Etats de la région à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Israël devrait comprendre qu'il n'assurera pas sa sécurité par le recours à la force, mais seulement grâce au dialogue et aux négociations.

179. Les événements récents ont prouvé que l'instabilité au Liban avait une influence directe sur la recherche d'une solution pacifique au problème du Moyen-Orient. Pour cette raison, ainsi que pour marquer notre solidarité avec le Liban, dont la population a souffert si cruellement, nous devons encourager toutes les mesures visant à assurer la stabilité au Liban grâce à la normalisation de la situation dans ce pays et au rétablissement de l'autorité du Gouvernement libanais sur l'ensemble de son territoire national. C'est dans cet esprit que nous nous sommes félicités de l'élection d'un nouveau président et que nous espérons sincèrement que cet événement marquera le début d'une ère nouvelle dans ce pays.

180. Le problème de Chypre est d'une importance primordiale pour le Gouvernement grec, non seulement en raison des liens bien connus qui existent entre les habitants de la Grèce et ceux de Chypre mais aussi parce que la Grèce est l'un des garants de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République de Chypre aux termes des traités de 1960<sup>8</sup>.

181. Les principaux éléments de ce problème peuvent être résumés comme suit : plus de 36 p. 100 du territoire de la République de Chypre sont occupés par les troupes turques. Par conséquent, le Gouvernement de la République de Chypre est incapable d'exercer ses droits souverains sur l'ensemble du territoire de la République. Des milliers de Chypriotes grecs ont été déplacés et vivent en tant que réfugiés dans leur propre pays. D'autre part, la minorité chypriote turque s'inquiète profondément de sa propre sécurité. De même, les Chypriotes grecs sont gravement préoccupés par leur propre sécurité en raison de la menace permanente qui a revêtu la forme dramatique de l'invasion turque et de l'occupation de l'île qui a suivi. En outre, nous ne saurions négliger un facteur déterminant du problème de Chypre : le fait que 80 p. 100 de la population de la République de Chypre sont d'origine grecque alors que 18 p. 100 seulement sont d'origine turque. Bien que huit ans se soient déjà écoulés depuis l'invasion de 1974, les entretiens entre les deux communautés, qui se poursuivent depuis sous les auspices du Secrétaire général, n'ont pas encore été fructueuses.

182. Face à ces réalités et à cette impasse, le Premier Ministre de la Grèce, M. Andreas Papandreou, a fait il y a quelques mois une proposition constructive dont l'essentiel est le retrait de toutes les troupes étrangères du territoire de la République de Chypre et l'augmentation de la force de maintien de la paix des Nations Unies afin d'essayer de calmer les craintes que pourrait alors éprouver la minorité turque pour sa sécurité. A cet égard, le Premier Ministre de la Grèce a précisé que son pays était prêt à apporter une contribution financière importante pour couvrir les dépenses supplémentaires qu'en-

traînerait une telle augmentation de la force de maintien de la paix. Une fois que les troupes étrangères se seront retirées et qu'une force accrue des Nations Unies aura été mise en place, les conditions seront propices pour que s'ouvrent des entretiens véritablement constructifs entre les deux communautés, en vue de trouver au problème de Chypre une solution juste et acceptable pour tous. Le but final est la sauvegarde de l'indépendance, de l'intégrité territoriale, de l'unité et du caractère non aligné de Chypre, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée.

183. Les problèmes du Moyen-Orient et de Chypre ne sont pas les seuls qui résultent du recours à la force, en violation des principes et des obligations de la Charte. D'autres grandes crises internationales résultent également du recours illégal à la force aboutissant à l'occupation du territoire d'autres pays, malgré les condamnations unanimes répétées de l'Assemblée et ses appels pour y mettre fin, comme ce fut le cas pour le Kampuchea et l'Afghanistan. La Grèce a toujours condamné dans les termes les plus énergiques tous les actes d'invasion et d'occupation étrangère, quel que soit l'agresseur.

184. Ce que je viens de dire ne signifie pas que nous n'éprouvons pas la plus grande sympathie à l'égard de la lutte des peuples qui ont été privés de leur droit fondamental à l'autodétermination. C'est pourquoi mon gouvernement a toujours apporté son appui moral aux mouvements de libération nationale. A ce stade, je tiens à dire combien le Gouvernement de la Grèce est préoccupé par la situation qui règne en Amérique centrale et plus particulièrement en El Salvador et au Nicaragua et par le fait que le conflit en El Salvador risque de se régionaliser. La Grèce préconise un règlement politique négocié en El Salvador et exprime sa conviction ferme que le Front Farabundo Marti de libération nationale ainsi que le Fonds démocratique révolutionnaire devraient participer à un tel règlement en tant que forces politiques représentatives.

185. Dans le même ordre d'idées, nous condamnons énergiquement l'occupation illégale persistante de la Namibie par l'Afrique du Sud, et nous exprimons notre soutien énergique aux efforts déployés par les pays occidentaux membres du groupe de contact et les engageons vivement à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité soit mise en œuvre sans plus tarder. Il est encourageant de constater que ces efforts ont permis de réaliser quelques progrès et que, de ce fait, l'indépendance de la Namibie semble plus proche que jamais.

186. Le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée son rapport courageux, détaillé et éclairé sur l'activité de l'Organisation. Il dénonce, dans les termes les plus clairs, le déclin de l'Organisation, et je partage pleinement ses sentiments. Je me vois obligé de dire combien mon pays est déçu de constater que les Nations Unies n'ont pas réussi à contribuer au maintien de la paix et à protéger la souveraineté des Etats Membres. Je crains de me rendre coupable d'une lapalissade si je dis que, si cette tendance se maintient, cette organisation, qui a été créée comme expression des espoirs et des attentes de l'humanité ravagée par la seconde guerre mondiale, deviendra une bureaucratie internationale de pure forme. Ce

n'est pas le moment pour moi d'analyser les causes de cette crise. Cependant, tous s'accordent à reconnaître que les grandes puissances ont une grande part de responsabilité dans le déclin de l'Organisation, comme bon nombre d'autres Etats, qui ont manifesté leur mépris à l'égard des principes fondamentaux des Nations Unies.

187. La Grèce, pays qui a toujours été épris de paix, a suivi avec un intérêt réel l'évolution récente en matière de désarmement et notamment les délibérations de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui s'est tenue il y a quelques mois. Malheureusement, bien que personne n'ait nié le besoin urgent de désarmement, la session extraordinaire n'a pas donné les résultats que nous escomptions. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'elle a démontré que tous les peuples sont désireux de vivre en paix à l'abri du fléau de la guerre. Tous les gouvernements et surtout les superpuissances devraient comprendre la véritable signification de ce message et redoubler d'efforts. Il convient de prendre d'urgence des mesures concrètes pour favoriser la détente et la coopération entre les Etats et pour tracer la voie permettant d'adopter des mesures effectives pour le contrôle des armements et le désarmement. Ces efforts devraient porter tant sur le désarmement nucléaire que sur le désarmement classique. Il convient de noter que l'on ne saurait réaliser le désarmement nucléaire s'il ne s'accompagne pas du désarmement classique ainsi que de l'élimination d'autres armes de destruction massive.

188. A cet égard, nous nous félicitons des négociations qui sont actuellement en cours à Genève entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Nous espérons sincèrement qu'elles aboutiront à des résultats positifs. Pour notre part, nous nous opposons, par principe, à la division du monde en blocs antagonistes. Nous avons eu pour politique, depuis longtemps, de nous opposer à cette division. A ce propos, nous tenons à dire combien nous apprécions le rôle que joue le mouvement non aligné dans la défense de la cause de la paix. Nous ne pouvons pas nous empêcher de féliciter ses membres pour leur décision de se tenir à l'écart des blocs militaires.

189. Toutefois, la paix ne serait pas complète si elle ne s'accompagnait pas du respect des droits de l'homme, ainsi que du développement de la coopération économique entre les pays. La Grèce démocratique, avec ses traditions culturelles et nationales séculaires, est fermement attachée au respect des droits de l'homme. Personne n'a jamais été persécuté en Grèce en raison de sa race, de sa religion ou de ses croyances. C'est donc avec un vif regret que nous constatons que dans plusieurs pays des hommes sont torturés, disparaissent sans laisser de trace, ou sont privés de leurs droits fondamentaux. En outre, certains pays, sous prétexte de non-ingérence dans leurs affaires internes, refusent de coopérer avec les organes internationaux compétents en matière de contrôle des violations des droits de l'homme. La Grèce condamne toute forme de discrimination raciale et, en particulier, la politique d'*apartheid* menée par le Gouvernement sud-africain au mépris des appels persistants lancés par la communauté internationale pour qu'un terme soit mis à cette politique.



190. La situation économique défavorable qui règne dans le monde entier a sérieusement entravé l'examen des problèmes Nord-Sud. Les tendances à la récession des économies de marché des pays développés, qui sont loin d'être endiguées, empêchent d'apporter un secours immédiat aux pays en développement, alors que leurs économies déjà faibles et vulnérables devraient avancer à un rythme acceptable. Le dialogue Nord-Sud semble moribond. L'immobilité et l'impasse sont devenues la règle.

191. Néanmoins, il faut espérer qu'à cette session l'Assemblée pourra enfin aboutir à un accord sur le lancement de négociations globales, accord qui nous échappe depuis si longtemps. Les réunions de Cancún et de Versailles, en octobre 1981 et juin 1982, représentent des tentatives sérieuses de donner un nouvel élan aux négociations globales. Les efforts en ce sens doivent se poursuivre dans le cadre des Nations Unies, avec la participation de tous les Etats Membres. Les pays développés, en particulier, doivent jouer le rôle qui leur revient et assumer leur part de responsabilités. Mon gouvernement apportera son concours à tout effort en ce sens. Il est plus qu'évident que si nous ne réussissons pas à combler l'écart entre les nations riches et pauvres l'instabilité ne fera que s'accroître et la paix du monde entier sera menacée.

192. La Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, tenue à Nairobi, représente une tentative à l'échelle globale de trouver de nouveaux moyens pour augmenter l'utilisation de ces sources d'énergie. La réunion du Comité intérimaire, tenue à Rome en juin, a créé un climat positif pour la continuation des consultations en vue de la mise en œuvre du Programme d'action de Nairobi<sup>7</sup>.

193. Une Organisation des Nations Unies plus forte et plus énergique devrait étudier les solutions possibles de toute une multitude de problèmes économiques auxquels le monde d'aujourd'hui doit faire face et elle doit être utilisée à cette fin.

194. Je négligerais une question importante si je ne mentionnais pas la récente troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. La Grèce, nation maritime, se félicite de l'achèvement des travaux de la Conférence. Nous estimons que cela représente un fait important qui, nous l'espérons, contribuera grandement à la solution des différences qui existent entre les pays et renforcera la coopération internationale. Nous engageons tous les Etats à signer et à ratifier la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer<sup>9</sup>.

195. Au cours de ma déclaration, j'ai dit combien mon pays était déçu de voir la faiblesse des Nations Unies, et en particulier du fait qu'elles n'aient pas pu s'acquitter de leur principale mission, à savoir le maintien de la paix dans le monde et la protection de la souveraineté des Etats Membres. Cependant, je forme les vœux les plus chaleureux pour que l'Organisation des Nations Unies puisse surmonter progressivement ses faiblesses afin de s'acquitter de la mission que l'humanité lui a confiée. Malgré ses nombreuses lacunes, l'Organisation demeure, et doit demeurer, l'espoir des peuples du monde entier épris de paix. Dans ce contexte, je tiens à assurer le Secrétaire général qu'il pourra toujours compter sur l'appui sincère de mon gouvernement dans ses nobles efforts

pour rétablir le prestige et l'efficacité de l'Organisation.

196. M. SHULTZ (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Je commence par rendre hommage au nouveau Secrétaire général qui a apporté une grande distinction à son poste depuis qu'il l'occupe. Dag Hammarskjöld a dit un jour à l'Assemblée générale que quels que soient les mots que l'on choisit "indépendance, impartialité, objectivité — ils décrivent tous des aspects essentiels de ce qui, sans exception, doit être l'attitude du Secrétaire général". Javier Pérez de Cuéllar, homme du tiers monde, et, je suis fier de le noter, homme du nouveau monde également, a déjà manifesté son respect scrupuleux de ces normes exigeantes. Ce faisant, il s'est acquis l'estime de mon gouvernement et la reconnaissance de tous ceux qui croient aux objectifs de la Charte.

197. Je félicite également M. Hollai, de la Hongrie, à l'occasion de son élection à la présidence de la trente-septième session de l'Assemblée générale.

198. Alors que je me trouve ici devant vous aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de réfléchir à mes rapports avec cette ville et avec cette salle. Je suis né à quelque quatre milles d'ici. J'ai été élevé et éduqué pas très loin d'ici, de l'autre côté du fleuve Hudson. J'ai visité ce bâtiment juste après son ouverture en 1952, m'émerveillant devant la réalité d'un temple érigé sur l'espérance, du moins, d'abolir la guerre.

199. Lorsque j'ai fait cette visite dans les années 1950, on s'intéressait beaucoup dans le public à ce que l'on appelait la salle de méditation. Je crois comprendre que la salle se trouve encore là. Mais dans les années qui se sont écoulées depuis lors, cette institution est devenue plus fameuse pour les paroles qui y ont été prononcées que pour la méditation. Cette salle a entendu de grandes idées exprimées avec éloquence. Elle a également entendu des hypocrisies, des platitudes et des protestations résonnantes d'innocence, visant trop souvent à camoufler des actes outrageants et inhumains.

200. Mais nous ne devons pas ridiculiser les mots. Je crois que le plus grand progrès dans l'histoire de l'homme n'est pas la roue, l'utilisation de l'électricité ou le moteur à combustion interne. Ces progrès étaient assurément indispensables, mais notre réalisation la plus remarquable a été la création lente, gauche mais triomphante du langage. Ce sont les mots qui ont libérés nos ancêtres des prisons de la solitude. Ce sont les mots qui nous donnent les moyens de transmettre à nos enfants et au futur le joyau de l'existence humaine qu'est la connaissance. Le Code d'Hammurabi, la Bible, les Annales de Confucius, les enseignements de Bouddha, le Coran, les visions de Shakespeare, la foi de Mahatma Gandhi ou de Martin Luther King, tout cela ce sont des dispositions de mots.

201. N'est-il pas profondément révélateur que les premières victimes des tyrans soient précisément les mots ? Nul ne connaît mieux le sens de la liberté que ceux qui ont été arrêtés ou battus ou exilés à cause de ce qu'ils ont dit. Un seul homme qui élève la voix — un Lech Walesa par exemple — est plus dangereux qu'une division blindée.

202. Tous ici, que nous soyons venus après un bref vol d'une heure, comme c'est mon cas, ou que nous



soyons venus de l'autre côté du globe, comme c'est le cas de beaucoup d'entre vous, pénétrons dans cette salle avec un grand objectif : celui de parler de ce que nos gouvernements considèrent comme les problèmes qui nous attendent et de la façon de les résoudre. Sur un point au moins, nous sommes tous d'accord : les problèmes sont nombreux et difficiles. Je ne vais pas essayer dans les quelques minutes dont je dispose de traiter chacune de ces questions en détail ou même la plupart d'entre elles. Au lieu de cela, je voudrais vous donner un aperçu des principes qui dictent l'attitude générale des Etats-Unis face à nos problèmes communs.

*M. Hollai (Hongrie) reprend la présidence.*

203. Les Américains sont par goût et en raison de leur histoire un peuple pratique et pragmatique — un peuple qui cependant a une vision. C'est la vision — en général simple et parfois naïve — qui nous a poussés si souvent à oser et à réaliser. La façon dont le président Reagan aborde la politique étrangère se fonde sur des normes tirées de l'expérience pragmatique américaine. Comme l'a souligné de Tocqueville, "pour réaliser ses objectifs, l'Amérique compte sur l'intérêt personnel et donne libre cours à la force et à la raison de l'individu". Cela est aussi vrai à l'heure actuelle que ce l'était il y a 150 ans. Notre principal instrument, maintenant comme alors, c'est la liberté. Nos adversaires sont les oppresseurs, les totalitaires, les tacticiens de la peur et de la pression.

204. Sur cette base, les idées du président Reagan et la structure de sa politique étrangère sont si directes que ceux d'entre nous qui nous perdons dans les détails de la vie quotidienne peuvent aisément les perdre de vue. Ce n'est pas le cas du Président; il nous ramène constamment à ce qui est essentiel. Aujourd'hui, je vais vous en parler. Il s'agit de quatre idées qui guident nos actions : le réalisme sera notre point de départ; nous agissons à partir de la force, aussi bien pour ce qui est de la puissance que de l'objectif; nous soulignerons le besoin indispensable de réaliser le consentement, d'élaborer des accords et de négocier sur les questions clés; et nous nous conduirons avec la conviction que le progrès est possible même si la route qui y conduit est longue et dure.

205. Si nous voulons changer le monde nous devons d'abord le comprendre. Nous devons faire face à la réalité, avec toutes ses angoisses et toutes ses occasions. Notre ère a besoin de ceux qui, comme l'a dit Périclès, ont la vision la plus claire de ce qui les attend — la gloire comme le danger — et qui, néanmoins, s'avancent vers leur destin.

206. La réalité n'est pas une illusion ou un tour de passe-passe, bien que plusieurs essaient de nous faire croire le contraire. Le mécanisme énorme et écrasant de la propagande soviétique cherche chaque jour à déformer la réalité, à tourner la vérité à ses propres fins. Notre monde est occupé par de trop nombreux gouvernements qui cherchent à cacher la vérité à leurs propres peuples. Ils souhaitent emprisonner la réalité en contrôlant ce qui peut être lu, dit ou entendu. Ils voudraient nous faire croire que ce qui est noir est blanc et que le haut c'est le bas.

207. La réalité présente est en grande partie déplaisante. Décrire les conditions telles que nous les voyons, comme je le fais aujourd'hui et comme le président

Reagan le fait tout au long de sa présidence, ce n'est pas rechercher l'affrontement — loin de là. Notre objectif est d'éviter les malentendus et créer les conditions préalables indispensables au changement.

208. Ainsi, lorsque nous serons témoins de l'agression, nous l'appellerons agression. Lorsque nous serons témoins de subversion, nous la qualifierons de subversion. Lorsque nous serons témoins de répression, nous l'appellerons répression.

209. Les événements de Pologne, par exemple, ne peuvent être méconnus ni justifiés en aucune façon. Le peuple polonais veut être son propre maître. Des années de tyrannie systématique n'ont pu venir à bout de cette aspiration et la loi martiale ne saurait y parvenir davantage. Mais aujourd'hui, en Pologne, la vérité est contrainte de se cacher.

210. Nous ne pouvons non plus nous contenter de tourner le dos lorsque des divisions soviétiques brutalisent l'entière population de l'Afghanistan. La résistance du peuple afghan est une vaillante saga des temps modernes. Nous diminuons sa valeur si nous n'en reconnaissons pas la source.

211. Et les mandataires soviétiques interviennent dans de nombreux pays, créant une nouvelle ère de colonialisme en un moment de l'histoire où les peuples du monde entier se sont débarrassés de ce fardeau.

212. Nous parlerons sans hésitation aussi des autres problèmes que connaissent le monde en développement et le monde libre. Une grande partie du monde en développement est menacée par une crise de confiance dans les institutions financières et les effets invalidants d'économies contrôlées par l'Etat. Les économies naturellement dynamiques de nombreuses nations occidentales et le commerce entre les principaux partenaires commerciaux du monde sont menacés par la récession et le protectionnisme montant. Et les grandes alliances qui étayaient la stabilité et la croissance du monde — l'association des pays de notre hémisphère, l'OTAN et les démocraties industrielles du Japon et de l'Ouest — sont mises au défi par des tensions, aussi bien nouvelles que chroniques.

213. Enfin, l'ombre de la guerre menace toujours notre avenir à tous. Il n'y a pas de sécurité en fin de compte dans un équilibre de la terreur nucléaire sans cesse contesté. Il n'y a pas de paix de l'esprit à un moment où un nombre croissant de nations semblent prêtes à vouloir lancer leurs armées dans des combats pour des causes qui semblent locales mais se répercutent sur l'harmonie régionale et même globale.

214. La liste des désordres est longue; le danger de désespérer est grand. Mais il y a une autre face dans la présente réalité : c'est la réalité de l'espoir. Nous vivons dans un monde de chances extraordinaires.

215. Les historiens futurs s'étonneront certainement devant les réalisations des êtres humains dans cette dernière moitié de siècle. Nous avons reculé les frontières de la pensée humaine — dans la science, la biologie, le génie, la peinture, la musique, les mathématiques, la technologie et l'architecture — bien au-delà de ce que nul n'aurait jamais osé prédire, moins encore espérer. Nous connaissons beaucoup de choses actuellement sur les océans et les forêts ainsi que sur les couches géologiques qui renferment l'histoire de notre passé. Nous en savons maintenant

beaucoup plus sur un nouveau-né ou sur le cerveau que tous les renseignements accumulés pendant les 10 000 ans qui ont précédé notre ère. Nous étudions la possibilité de produire des aliments pour le monde entier. Nous ne sommes plus impuissants devant le risque de maladie. Nous explorons notre univers tout naturellement. Nous faisons face à la nature de la nature elle-même. Les possibilités sont immenses. Cela aussi est une réalité évidente.

216. Ainsi, le réalisme nous montre un monde profondément troublé, avec toutefois des raisons d'espérer. Une condition est cependant nécessaire : la seule façon dont nous pouvons développer et mettre en valeur le potentiel humain est de préserver, de défendre et d'étendre les plus précieuses de toutes les conditions — la liberté et la paix.

217. L'aspiration de l'Amérique à la paix nous incite à ne pas nous montrer hésitants lorsqu'il s'agit de développer notre force ou de l'utiliser le cas échéant. En fait, envisager clairement l'ampleur des problèmes devant lesquels nous nous trouvons nous porte inévitablement à apprécier de façon réaliste l'importance de la force américaine. La force du monde libre impose la modération, demande l'accommodement et rassure ceux qui voudraient prendre part à l'œuvre créatrice qui est la merveilleuse conséquence de la liberté.

218. La force, cela veut dire que les forces militaires garantissent qu'aucune autre nation ne peut nous menacer, ni menacer nos intérêts ni nos amis. Mais lorsque je parle de la force, je ne pense pas uniquement à la puissance militaire. Pour les Américains, la force découle aussi bien d'une base économique solide et d'une vitalité sociale chez nous et chez nos partenaires. Et, ce qui est encore plus essentiel, le véritable produit de la force réside dans l'engagement moral de l'Amérique.

219. Le rempart de la force américaine, c'est la puissance militaire pour la paix. Le peuple américain n'a jamais accepté la faiblesse, l'hésitation ou l'abdication. Nous ne confierons pas notre destin aux mains de ceux qui sont sans pitié. Aujourd'hui, les Américains sont fermement unis quant à la nécessité d'une défense solide. Cette année, le budget de la défense permettra d'assurer que les Etats-Unis aideront leurs amis et alliés à se défendre — pour faire en sorte que la paix soit conçue clairement par tous comme la seule voie possible dans les affaires mondiales.

220. Parallèlement à la capacité et à la préparation militaires, il faut le désir de les employer en faveur de la paix, de la justice et de la sécurité. Aujourd'hui, à Beyrouth, les Marines des Etats-Unis — avec nos alliés, l'Italie et la France — aident le Gouvernement libanais et ses forces armées à assurer la sécurité des populations de cette capitale éprouvée. Je regrette de devoir informer l'Assemblée que je viens d'apprendre qu'un Marine américain a été tué et que plusieurs autres ont été blessés lors de l'explosion d'une mine à l'aéroport de Beyrouth. Nos Marines représentent une extension du pouvoir américain, non pas un pouvoir de guerre mais un pouvoir pour assurer la paix. Ils sont là pour rapprocher le jour où toutes les forces étrangères quitteront le Liban. Il faut un accord rapide sur un calendrier pour l'application complète de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban. Le Liban mérite l'aide de la commu-

nauté internationale — pour assurer la paix et pour reconstruire une société prospère.

221. L'Amérique continuera d'utiliser sa force avec prudence, fermeté et équilibre. Nous nous proposons d'obtenir le respect des adversaires et de mériter la confiance des alliés et des partenaires.

222. La force motrice de la puissance de l'Amérique est une économie saine.

223. A une époque de récession, tant les nations industrialisées que les nations moins développées sont aux prises avec une inflation excessive, des marchés restreints, une capacité inutilisée, un commerce en stagnation, des pressions croissantes pour le protectionnisme et cet ennemi le plus puissant de l'expansion qu'est l'incertitude rampante.

224. Les Etats-Unis avec leurs vastes ressources humaines et scientifiques peuvent survivre à une ère de difficulté et de déclin économiques. Mais notre engagement moral et notre propre intérêt exigent que nous utilisions nos capacités de production et nos capacités techniques pour édifier une prospérité durable chez nous et contribuer à une situation économique saine à l'étranger.

225. Le président Reagan a institué un programme courageux pour que l'économie américaine progresse. Notre taux d'inflation est tombé de façon sensible, et nous allons le maintenir bas. Cela ajoutera de la stabilité à la valeur du dollar et donnera une plus grande confiance aux marchés financiers internationaux.

226. La baisse récente des taux d'intérêt aux Etats-Unis encouragera de nouveaux investissements chez nous et ailleurs. La conservation par les prix des marchés de l'énergie a réduit la demande aux Etats-Unis d'énergie mondiale. Nous sommes en train de surmonter la récession. Une économie américaine ouverte et croissante fournira de nouveaux marchés pour les biens et les services produits ailleurs, et de nouvelles opportunités aux investissements étrangers. Tout comme nous avons un enjeu dans le relèvement de l'économie mondiale, d'autres prospéreront au fur et à mesure que notre relèvement économique s'effectuera.

227. Pour assurer le maintien d'une plus grande prospérité, nous devons faire face ensemble à ces questions internationales. Il faut résister à l'attrait des politiques commerciales protectionnistes — et ce tant aux Etats-Unis que partout dans le monde — qu'il s'agisse de restrictions ouvertes à l'importation, de subsides à l'exportation ou de programmes internes plus subtils. Ces mesures ne peuvent que déformer le commerce mondial et mettre en danger la croissance partout. Décidons de faire de la réunion ministérielle de novembre du GATT l'occasion de mettre un terme à ces pressions protectionnistes et de déployer de nouveaux efforts positifs en vue d'un système commercial plus ouvert.

228. Les incidences de la dette extérieure de nombreuses nations doivent être bien comprises. Les problèmes de la dette immédiate peuvent être contrôlés si nous faisons preuve de bon sens et si nous évitons des mesures de déstabilisation. Mais l'ampleur de la dette extérieure ne manquera pas de réduire les ressources disponibles pour les prêts futurs aux fins de développement. L'ajustement économique est impé-



rieux. Le Fonds monétaire international peut fournir une aide essentielle et des avis à tous les pays désireux d'harmoniser le processus d'ajustement. La nouvelle disposition de prêt proposée par les Etats-Unis peut être essentielle à cet égard.

229. La nécessité de réduire l'ingérence gouvernementale dans les marchés doit être reconnue. Bien sûr, chaque nation a le droit d'organiser la société selon le vœu de ses habitants, mais les faits économiques ne peuvent être méconnus. Ces faits prouvent clairement que les économies essentielles du monde n'ont nullement répondu aux besoins de leurs peuples. Les nations industrialisées nouvellement prospères sont celles qui sont les plus libres et qui ont des marchés ouverts.

230. Notre force repose sur notre caractère moral et spirituel. Les sources d'une force véritable sont plus profondes que la puissance militaire et économique. Elles tiennent au dévouement d'un peuple libre qui connaît ses responsabilités. Les institutions américaines sont celles d'une liberté accessible à toute personne et d'un gouvernement qui est le serviteur du peuple. L'égalité de chances, les garanties d'une procédure régulière, les jugements publics en jury, la liberté de conviction, de paroles et d'assemblée, notre charte des droits, nos garanties de liberté et de gouvernement limité ont été façonnés par des siècles d'efforts. Parce que nous tenons à ces valeurs humaines pour nous-mêmes, nous devons, bien entendu, nous préoccuper à juste titre des abus que connaissent la liberté, la justice et les principes humanitaires au-delà de nos frontières. Voilà pourquoi nous parlons et agissons pour les personnes emprisonnées pour délit d'opinion, contre le terrorisme et contre la mise au silence brutale du Comité de surveillance soviétique d'Helsinki. Voilà pourquoi nous tenons à participer aux examens périodiques du respect des droits de l'homme par nous-mêmes aussi bien que par autrui. Nous nous félicitons de cet examen dans notre propre système. Nous ne sommes pas parfaits, et nous le savons, mais nous n'avons rien à cacher.

231. Notre foi dans la liberté guide notre politique ici aux Nations Unies et ailleurs. Par conséquent, les Etats-Unis continueront en cette instance à insister sur la justice, l'équilibre et la vérité. Nous prenons au sérieux le débat sur les droits de l'homme. Nous insistons sur l'honnêteté dans l'utilisation du langage; nous allons souligner les incohérences, le parti pris et les mensonges. Nous ne ferons pas de compromis sur notre engagement envers la vérité.

232. Le monde a beaucoup de travail à faire pour les réalistes, les pragmatistes et ceux qui sont libres. En plus d'une nette compréhension des circonstances difficiles de l'heure et d'une aptitude renforcée d'agir, nous avons besoin d'une vision qui nous permette de voir au-delà de l'immédiat.

233. Nous représentons tous ici des nations qui doivent comprendre et accepter la nécessité impérieuse d'un engagement juste envers les questions dont nous sommes saisis et, au-delà, d'un effort commun vers des objectifs communs. Que nous cherchions à instaurer la paix dans un conflit régional ou un règlement des divergences commerciales, le moment des solutions imposées est révolu. La conquête, la pression et l'acquiescement sous la contrainte étaient

choses communes dans des décennies pas trop éloignées, mais ne sont plus aujourd'hui. Il va sans dire qu'une demande de discussion n'entraîne pas automatiquement une réponse favorable de notre part, mais lorsque les négociations s'imposent, l'Amérique est prête à travailler à un ordre du jour mondial et à le faire de façon que tous s'en sortent mieux nantis et plus en sécurité qu'auparavant.

234. Nous gérons nos problèmes plus intelligemment et avec une plus grande compréhension mutuelle lorsque nous pouvons enfin reconnaître que ces problèmes reflètent les dilemmes fondamentaux de l'homme. Nous sommes rarement confrontés à des questions aussi simples que le vrai ou le faux, le bon ou le mauvais. Seuls ceux qui ne portent pas directement la responsabilité de décision et d'action peuvent se permettre de réfuter cette réalité. La tâche de l'homme d'Etat est de distinguer entre deux ou plusieurs causes, dont chacune a bien souvent des revendications légitimes.

235. C'est sur cette base que les Etats-Unis sont disposés à essayer de résoudre les problèmes de notre époque, à surmonter le chaos, les privations et les dangers accrus d'une ère dans laquelle les idées et les cultures tendent trop souvent à s'affronter et les techniques menacent de dépasser nos institutions de contrôle.

236. Nous avons entrepris des négociations et des efforts pour trouver des réponses aux problèmes qui touchent toutes les parties du monde et tous les aspects de notre vie. Je me permettrai de ne parler que de deux d'entre eux.

237. Les bulletins d'information ou les discours ne suffisent plus maintenant à exprimer l'agonie du Moyen-Orient; celle-ci est une blessure profonde dans notre conscience. La région est en fermentation constante. L'agitation engendre la violence, la terreur, l'insurrection et les troubles civils. La guerre suit la guerre. Il est clair pour chacun dans cette salle que la paix internationale, la sécurité et les progrès de la coopération ne pourront pas être vraiment réalisés tant que ce terrible conflit régional n'aura pas été réglé.

238. Nous avons tous été témoins, ces derniers mois, d'un rappel graphique de la nécessité d'avoir des négociations de paix pratiques au Moyen-Orient. Parmi les nations du monde qui ont besoin de paix et qui la méritent, Israël occupe assurément une place préminente. Parmi les peuples du monde qui ont besoin d'un endroit où ils peuvent véritablement s'identifier et qui le méritent, les Palestiniens ont une revendication indéniable.

239. Mais Israël ne saurait connaître une paix permanente que dans un contexte dans lequel le peuple palestinien réalisera également ses droits légitimes. De même, le peuple palestinien ne pourra réaliser ses droits légitimes que si Israël se voit clairement reconnaître un droit qu'il exige : celui d'exister, et d'exister dans la paix et la sécurité.

240. Ces conflits internationaux très complexes ne peuvent pas être réglés par la force : ni la puissance des armées, ni la violence des terroristes ne peut réussir à imposer au faible la volonté du fort. On ne peut pas davantage régler ces problèmes par la rhétorique du document le plus soigneusement libellé. Il ne peut l'être que par un échange dans le cadre de négocia-



tions directes aboutissant à des arrangements pratiques sur le terrain. En d'autres termes, il ne peut être résolu qu'au moyen d'un travail acharné. Pour ceux qui pensent qu'il n'y a pas de contradiction entre une paix permanente pour Israël et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien — et pour ceux qui pensent que les deux sont essentiels pour la paix et qu'aucun des deux ne peut être réalisé sans l'autre —, la tâche peut véritablement être une œuvre d'amour.

241. Le 1<sup>er</sup> septembre, le président Reagan a lancé un défi aux parties au conflit arabo-israélien pour qu'elles prennent un nouveau départ sur la voie de la paix au Moyen-Orient. Les accords de Camp David, qui reposent complètement sur la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, avec sa formule de paix pour le territoire, restent à la disposition de ceux qui accepteraient de relever le défi et de suivre cette voie avec nous. Le chemin ne sera pas facile, mais dans sa déclaration, le président Reagan a fait un certain nombre de propositions qui, pour ceux qui sont prêts à se joindre à cet effort, rendraient le voyage plus sûr et plus facile.

242. J'en appelle à tous les intéressés pour qu'ils acceptent de relever le défi lancé par le président Reagan en se hâtant de réaliser une paix véritable au Moyen-Orient.

243. Outre la nécessité impérieuse de résoudre les problèmes régionaux, il existe un autre impératif global tout aussi important : il s'agit d'arrêter et d'inverser l'accumulation mondiale d'armements. En tant qu'Américain, je sais bien que le contrôle des armements et le désarmement sont une responsabilité particulière des nations les plus puissantes du monde, les Etats-Unis et l'Union soviétique. Et en tant qu'Américain, je peux dire que nous remplissons nos responsabilités en cherchant à limiter et à réduire au maximum les armements de type classique et les armements nucléaires.

244. Avec cet objectif à l'esprit, le président Reagan a lancé un programme général de réduction négociée des armements. En Europe centrale, région la plus armée de cette planète, les alliés occidentaux cherchent à réduire substantiellement les troupes de l'OTAN et celles du Pacte de Varsovie en les amenant à un niveau égal. Pour réaliser cet objectif, nous avons fait récemment une nouvelle proposition tendant à donner une nouvelle vie aux entretiens de Vienne sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements et autres mesures connexes en Europe centrale.

245. Dans le domaine des armements stratégiques, les Etats-Unis ont également pris l'initiative de demander la réduction d'un tiers du nombre des ogives nucléaires des missiles balistiques américains et soviétiques. Et lors des entretiens de Genève sur les forces nucléaires de portée intermédiaire, les Etats-Unis sont allés encore plus loin en demandant à l'Union soviétique d'accepter une proposition audacieuse visant à éliminer toute une catégorie d'armes des arsenaux des deux pays.

246. Mais pour importantes que soient ces négociations, le problème du contrôle des armements ne doit pas être laissé aux deux superpuissances. La menace d'une prolifération nucléaire s'étend à toutes les

régions du monde et elle requiert l'attention de l'énergie de tous les gouvernements. Ce n'est pas seulement ou exclusivement le souci des superpuissances. Les pays non nucléaires ne seront pas davantage en sécurité si l'intimidation nucléaire s'ajoute aux conflits régionaux déjà redoutables. Les nations en développement ne seront pas plus prospères si les rares ressources et les talents scientifiques sont détournés pour être consacrés aux armes nucléaires et aux systèmes de vecteurs.

247. Malheureusement, si la tâche devient de plus en plus importante, elle devient aussi de plus en plus difficile. De grandes quantités de matériel dangereux ont été fabriquées et de nouveaux fournisseurs apparaissent qui ne sont pas clairement engagés envers la non-prolifération. Mais la technique qui a aidé à créer les problèmes peut également fournir les réponses. Une action énergique pour renforcer les barrières face à l'agression et pour résoudre pacifiquement les différends peut supprimer l'insécurité qui est à la base du problème. Pour leur part, les Etats-Unis travailleront à renforcer les contrôles de l'exportation, à promouvoir une plus grande acceptation des garanties, à demander des mesures significatives lorsque des accords sont violés et à renforcer l'AIEA. Comme nous l'avons prouvé, la semaine dernière, à Vienne, nous ne tolérerons pas que l'on cherche à politiser et, par conséquent, à mutiler ces institutions vitales.

248. Peut-être la phrase le plus communément prononcée par les Américains pendant notre vie nationale de plus de deux siècles est-elle "on n'arrête pas le progrès". Notre peuple a toujours eu la conviction que l'avenir d'un peuple libre serait bon. L'Amérique a toujours cette vision du monde. Avec cette vision et avec la liberté d'agir de façon créatrice, les hommes de bonne volonté n'ont rien à craindre.

249. Cependant, je ne suis pas ici pour affirmer que la voie est facile et rapide, ou que l'avenir est nécessairement brillant. Il y a un poème de Carl Sandburg dans lequel un voyageur demande au Sphinx de parler et de révéler la sagesse distillée de tous les âges. Le Sphinx parle. Ses mots sont : "Ne soyez pas trop optimiste". C'est un bon conseil pour nous tous. Cela ne signifie pas que de grandes réalisations sont hors de notre portée. Nous pouvons contribuer à façonner plus constructivement les rapports internationaux et à donner à nos enfants une meilleure chance dans la vie. Cela signifie, toutefois, que les risques, les souffrances, les dépenses et, par-dessus tout, l'endurance sont nécessaires pour que ces réalisations soient à notre portée.

250. Nous devons reconnaître la nature complexe et difficile de ce monde. Nous ne devons pas nous laisser aller à des fantaisies de perfection, de plans irréalisables ou de solutions acquises sous la pression. Les dirigeants ont la responsabilité de ne pas satisfaire les appétits croissants de promesses faciles et de grandes assurances. La vérité tout simple est celle-ci : nous faisons face à la perspective de trop peu de percées décisives ou spectaculaires; nous faisons face à la nécessité de consacrer notre énergie et notre créativité à une lutte prolongée pour un succès éventuel.

251. C'est là l'approche de mon pays parce que nous y voyons non seulement la nécessité, mais la possibi-

lité de faire des progrès importants sur un front élargi. Par exemple, malgré des divergences profondes entre l'Union soviétique et nous-mêmes, les négociateurs de part et d'autre se consacrent maintenant à des efforts sérieux et pragmatiques en vue de contrôler les armements. Le président Reagan a lancé un appel important pour la convocation d'une conférence internationale sur les dépenses militaires. La réalisation d'un système commun de comptabilité et d'établissement des rapports est une condition préalable à un accord subséquent pour limiter ou réduire les budgets de défense. L'initiative relative au bassin des Antilles établit un lien essentiel entre le développement économique et la liberté économique. Elle peut servir de modèle pour l'instauration d'une coopération juste et productrice entre économies profondément différentes par leur ampleur et leur caractère. La voie diplomatique est ouverte pour édifier la stabilité et le progrès en Afrique australe par la voie de l'indépendance de la Namibie à des conditions internationalement acceptables.

252. Le réalisme et l'ardeur au travail en vue de solutions justes et librement convenues, voilà notre recette pour l'optimisme. C'est le message et c'est l'offre que mon gouvernement apporte aujourd'hui à l'Assemblée.

253. J'ai commencé mes remarques, ici, aujourd'hui, par quelques mots personnels, dénués de formalité. Qu'il me soit permis de terminer dans le même esprit. Nous devons être résolus et confiants. Nous devons être prêts à affronter les difficultés, mais rester optimistes. De la sorte, les vastes dons dont disposent l'esprit et l'imagination de l'homme peuvent être partagés entre toutes les races et les nations que nous représentons ici, dans cette salle.

254. Un de mes prédécesseurs au poste de Secrétaire d'Etat, dont le portrait est accroché au mur de mon bureau, nous a transmis l'essentiel de l'approche américaine devant les dangers et les dilemmes du monde. Il a dit que nous agirions "vaillamment, avec la conscience claire, et sans jamais désespérer". C'est là ce que John Quincy Adams a dit il y a près d'un siècle et demi. Je vous promets personnellement, aujourd'hui que nous continuerons dans le même esprit, avec la même résolution et la même confiance dans l'avenir.

*La séance est levée à 13 h 45.*

---

#### NOTES

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-quatrième année*, 2108<sup>e</sup> et 2109<sup>e</sup> séances.

<sup>2</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur le Kampuchea, New York, 13-17 juillet 1981* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.I.20), annexes I et II.

<sup>3</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 880, n° 12621, p. 116.

<sup>4</sup> Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, signé à Helsinki le 1<sup>er</sup> août 1975.

<sup>5</sup> Voir A/S-12/AC.1/37 et Corr.1.

<sup>6</sup> Voir A/S-12/AC.1/38 et Corr.1.

<sup>7</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, Nairobi, 10-21 août 1981* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.I.24), chap. I<sup>er</sup>, sect. A.

<sup>8</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 382, nos 5475 et 5476.

<sup>9</sup> *Documents officiels de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer*, vol. XVII, document A/CONF.62/122.